

STOP
AU CAMBRIOLAGE !

Besoin de Protéger
vos Biens et de
Sécuriser votre Famille



01 600 00 00

LA SEMAINE AFRICAINAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3527 du Vendredi 11 Septembre 2015 - 63^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Paroisse
Ndonga Marie de Mfilou
(Archidiocèse de Brazzaville)

**48 jeunes ont effectué
un pèlerinage de
Dolisie à Pointe-Noire**



Les jeunes de Ndonga Marie marchant
de Dolisie à Pointe-Noire. (P.14)

Projet Lisungi
(lutte contre la pauvreté)

**Bientôt le démarrage des
transferts monétaires
aux ménages
de Brazzaville**
(P.3)

Total E&P Congo

**Don d'une salle de
classe et de tables-
bancs à l'école Bernard
Mambéké Boucher
de Ouesso**
(P.9)

Partenariat entre l'Adu et les
associations professionnelles
de journalistes

**Promouvoir le
concept du «vivre
ensemble» dans les
médias, pour mieux
le vulgariser**
(P.6)

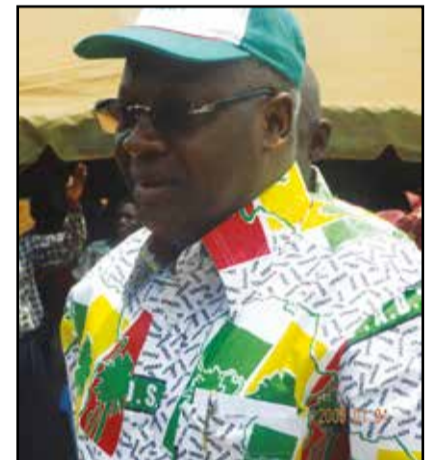
C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté
de communication)

**Pour le temps d'antenne,
Pierre Ngolo demande de tenir
compte du poids de chaque parti**
(P.3)

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

**Construction,
à Dolisie, du siège
départemental du
parti dans le Niari**

Pascal Tsaty-Mabiala (P.7)



Philibert Malonga, secrétaire national à l'organisation
et à la mobilisation du M.c.d.d.i

**«J'ai décidé de ne plus cautionner
la gestion anti-statutaire et anti-
démocratique du parti par
le secrétaire général»**
(P.11)

U.pa.d.s (Union
panafricaine pour
la démocratie
sociale)

**Gaspard Kaya
Magane,
suspendu
du parti et
déchu de ses
fonctions**

(P.7)



**Séjournes à Pointe-Noire,
sans dormir n'importe où !
Choisissez
OKEN PALACE HOTEL**



Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.



HAPPY FRIDAY !

Ce Vendredi, Journée Spéciale 100% bonus sur tes recharges de 200F et plus pour Appels et SMS.

Bonus valable 24h pour les numéros 04 et 05

airtel, bonus pamba pamba !



Chloe Spilly

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Pour le temps d'antenne, Pierre Ngolo demande de tenir compte du poids de chaque parti

Dans le cadre des rencontres qu'il a initiées, le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Philippe Mvouo, a reçu, mardi 8 septembre 2015, à son cabinet de travail, à Brazzaville, une délégation de la majorité présidentielle conduite par son président par intérim, Pierre Ngolo, qui est en même temps secrétaire général du P.c.t et qui comprenant les responsables des partis membres. A l'issue de cette séance de travail qui s'est déroulée à huis clos, Pierre Ngolo a confié à la presse qu'il était question de débattre de la problématique communicationnelle, dans le cadre du dialogue social initié par le C.s.l.c.

A travers son initiative, Philippe Mvouo invite les acteurs politiques à adopter une attitude responsable dans leurs discours. «Cet appel est lancé à tout Congolais, à toute la classe politique, pour que nous comprenions que la démocratie c'est une attitude. C'est aussi une culture qu'il faut développer», pense le président par intérim de la majorité présidentielle, avant de préciser: «Le C.s.l.c, par le biais de son président, nous a fait part des observations qui sont les leurs au regard des déclarations de certains hommes politiques qui ne sont pas toujours en phase avec la préoccupation nationale de consolidation de la démocratie, de préservation de la paix et de l'unité nationale. Pour le conseil, le discours politique sur les médias n'est pas toujours bon. Il est teinté de violence et de haine. Le discours politique ne doit pas diviser les filles et fils du pays. Le C.s.l.c s'est engagé à observer le temps de passage des différents acteurs afin de faire face à la partialité dans le traitement

de l'information, et de mettre fin à la discrimination». Il s'est agi aussi du temps de passage au niveau des médias publics. Pour Pierre Ngolo, cette logique est acceptée au niveau du P.c.t. A condition, selon lui, de voir le poids de la personne qui parle. «Le P.c.t, qui a tant de députés et sénateurs, ne doit pas avoir le même temps d'antenne qu'un parti qui n'a pas d'élus. Cela ne doit pas être arbitraire. Il faut regarder le poids de chaque parti. Nous refusons la confusion», a-t-il fait remarquer. Pour lui, «il faut que l'on tienne réellement compte du poids de chacun, pour qu'en voulant faire l'arbitrage qu'on ne consacre pas l'arbitraire. En tirant les enseignements de notre histoire, l'ambition de consacrer la démocratie nous impose une certaine attitude de tolérance, de compréhension, afin de trouver, par le dialogue, des réponses à quelques problèmes qui se posent à notre marche démocratique. C'est la priorité accordée à la République qui nous impose le devoir d'ac-



Pierre Ngolo.



Leaders du R.m.p.

ception, de la tolérance», a-t-il ajouté. Avant la rencontre avec la délégation de la majorité, le C.s.l.c avait reçu la délégation de la Caresco, du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel

et l'alternance démocratique). Toutes ces rencontres s'étaient déroulées en présence de la presse.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des affaires foncières et du domaine public

A l'initiative de la Fao, un atelier sur les questions foncières se tiendra à Brazzaville

Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public a conféré, mercredi 9 septembre 2015, dans son cabinet, avec Mme Anne-Rose Suze Percy Filippini, représentante de la F.a.o (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Leurs entretiens ont porté sur les préparatifs de l'atelier sur les questions foncières qu'entend organiser la F.a.o, à Brazzaville, du 5 au 7 octobre prochain. Une occasion pour les partenaires et les institutions impliquées dans les questions foncières de voir dans quelle mesure appliquer les directives volontaires élaborées par cette organisation dans le but principal est de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le monde.

Pour Mme Anne-Rose Suze Percy Filippini, les questions foncières sont extrêmement importantes, pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. «Les aspects qui nous intéressent, nous Fao, c'est la terre, les forêts et l'élevage. Le but de cet atelier est d'entreprendre les réflexions sur les questions foncières et de regarder ensemble tout ce qui est directives volontaires», a dit Mme Filippini. Les directives visent à apporter une sécurité foncière et un accès équitable à la terre, aux pêches et aux forêts, dans le but d'éliminer la faim et la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer la gestion de l'environnement. Elles ont été officiellement approuvées par le comité de la sécurité alimentaire mondiale, le 11 mai 2012. Depuis, la mise en œuvre de ces directives



Mme Filippini.

est encouragée par le G20, Rio+20, l'assemblée générale des Nations unies et de l'assemblée des parlementaires francophones. Elles constituent une réfé-



Pierre Mabiala (à droite) et Mme Suze Percy Filippini.

rence et exposent les principes et normes internationales reconnues, en vue de l'instauration de pratiques responsables. En clair, elles proposent aux Etats, un cadre qu'ils pourront utiliser pour élaborer leurs propres stratégies, politiques, législations, programmes et activités. Elles permettent aux gouvernements, à la société civile, au secteur privé et aux citoyens de juger si les actions qu'eux-mêmes ou d'autres acteurs proposent constituent des pratiques acceptables. Selon la représentation de la F.a.o, l'atelier qui sera à Brazzaville va regrouper trois départements ministériels: le Ministère de l'économie forestière et du développement durable; le Ministère de l'agriculture et l'élevage ainsi que

le Ministère des affaires foncières et du domaine public. «Le Congo a fait d'énormes efforts dans le domaine de la réforme foncière. C'est dans cette lancée-là qu'on va continuer à réfléchir pour renforcer la gouvernance foncière», a précisé Mme Suze Percy Filippini. Celle-ci a en outre indiqué que cet atelier sera également l'occasion pour les partenaires et les institutions impliquées dans le foncier de définir les actions à entreprendre dans le futur. De nationalité haïtienne, Mme Anne-Rose Suze Percy Filippini est représentante de la F.a.o au Congo, depuis le mois de mars 2015. Elle a succédé à Monsieur Koguyagda.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Projet Lisungi (lutte contre la pauvreté)

Bientôt le démarrage des transferts monétaires aux ménages de Brazzaville

Après les ménages de Mvoumvou, dans le département de Pointe-Noire, le 7 juillet 2015, l'Unité de gestion du projet Lisungi prépare présentement le démarrage des transferts monétaires à l'endroit des ménages de Brazzaville, au cours de ce mois de septembre. Les paiements vont concerner 3.863 ménages avec enfants et femmes enceintes et 692 personnes âgées vivant seules. Pour le préparer, l'Unité de gestion du Projet Lisungi, conduite par Mme Anasthasie Ossangatsama, responsable des transferts sociaux, assistée de Paul Nganongo, responsable de la communication, a tenu une réunion avec les acteurs sociaux impliqués dans le processus d'identification et de sélection des ménages éligibles au projet, lundi 31 août dernier, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville.



Mme Anasthasie Ossangatsama (à droite) et Paul Nganongo.



L'assistance très attentive pendant la rencontre.

La rencontre a concerné les bureaux des C.c.c (Comités communautaires de ciblage), installés dans 37 quartiers relevant des 4 arrondissements pilotes. Depuis le 2 septembre dernier, ces comités procèdent, dans leurs arrondissements respectifs, à l'examen des listes provisoires des ménages, résultant des enquêtes socioéconomiques réalisées par l'I.n.s (Institut national de statistiques). Leur travail consiste à retenir les ménages répondant aux critères Lisungi et à écarter ceux qui n'ont pas le profil fixé par le projet. «Il avait été mis en place, dans chaque quartier, les comités communautaires de ciblage qui avaient pour mission de signaler les ménages pauvres vivant dans leurs quartiers. A l'issue de ce signalement, il avait été procédé à une enquête confiée à l'Institut national de statistiques. Et cette enquête nous a permis d'avoir beaucoup plus de données sur les ménages qui avaient été signalés au départ par les Comités communautaires de ciblage. Il est question de voir, par rapport à toutes les données qu'on a collectées, lors des assemblées générales, si les ménages qui avaient été signalés au départ par les C.c.c sont réellement des ménages pauvres qui peuvent bénéficier du projet Lisungi», a expliqué Mme Anasthasie Ossangatsama.

«Pour les cas des personnes qui se sentent lésées, nous avons prévu une phase de plaintes. Les personnes qui pensent qu'elles n'ont pas été enquêtées et qui se plaignent, peuvent, au moment opportun, se rapprocher de nos services. Elles seront prises en compte dans nos listes, si leur situation de précarité peut s'avérer, les ménages seront pris en compte et ils vont bénéficier des allocations octroyées dans le cadre de Lisungi», a-t-elle précisé. Signalons qu'à l'issue de cette rencontre, un échange franc a eu lieu entre les responsables de Lisungi et l'assistance, en vue de l'amélioration des actions menées dans le cadre dudit projet. Rappelons que le Projet Lisungi vise, dans sa phase expérimentale, les transferts monétaires à 6.000 ménages très pauvres établis dans sept localités du Congo, au nombre desquels quatre arrondissements de Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangaï). Peu avant Brazzaville, le gouvernement procédera au lancement, toujours en septembre 2015, des transferts aux ménages bénéficiaires des districts d'Oyo et de Makoua, dans la Cuvette où seront payés 870 ménages et 266 personnes âgées. Pour l'ensemble des ménages, les paiements sont assurés par la Banque postale.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Le nouveau ministre, Jean-Claude Gakosso, à l'écoute de la communauté diplomatique

Nommé ministre des affaires étrangères et de la coopération, lors du remaniement gouvernemental intervenu le 10 août dernier, Jean-Claude Gakosso a entamé depuis le 7 septembre 2015, une série d'entretiens avec les diplomates en poste à Brazzaville. Ces audiences se sont poursuivies le 8 septembre à son cabinet de travail et les journalistes sont mobilisés en grand nombre pour les couvrir.

Lors de la journée du 7 septembre, Jean-Claude Gakosso s'est entretenu avec Mme Marie-Charlotte Fayanga, ambassadeur centrafricain et doyenne du corps diplomatique, Jean-Pierre Vidon, ambassadeur de France, Mme Stéphanie Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Lin Cunxiao, ambassadeur de Chine, et Valery Mikhailov, ambassadeur de la Fédération de Russie.

Les reçus de la journée du mardi 8 septembre étaient Mme Saskia De Lang, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne, Andrea Mazzela, ambassadeur d'Italie, Ibrahim Traoré, représentant du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Mme Anne-Rose Suze Porcy, représentante de la F.a.o, Christophe Muzungu, ambassadeur de la RDC. A l'issue de ces audiences, certains diplomates ont livré leurs impressions à la presse.

Jean - Pierre Vidon: «Nous avons échangé sur la relation avec la France, cette relation qui est extrêmement dense, comme vous le savez, qui était illustrée dans un passé récent par la venue de deux personnalités à l'occasion de l'ouverture des Jeux africains. Tout d'abord, la maire de Paris, Madame Anne Hidalgo et le secrétaire d'Etat

aux sports, Thierry Braillard. L'un et l'autre ont effectué un séjour bref, mais extrêmement utile ici au Congo, non seulement pour participer à la cérémonie d'ouverture des jeux, mais aussi, s'agissant de Madame Anne Hidalgo, pour signer un pacte d'amitié de coopération avec le député-maire de Brazzaville, qui vient un peu formaliser cette coopération qui existe déjà, notamment dans le domaine de l'environnement», a-t-il confié.

S'agissant du secrétaire d'Etat aux sports, Thierry Braillard, il a indiqué qu'il a pu constater qu'il tenait à l'implication de plusieurs O.n.gs françaises qui ont apporté leur soutien matériel aux jeux africains. Il a également parlé du sommet sur la migration qui va se tenir à Malte, en novembre prochain, mais qui dores et déjà est en cours de préparation «et cela pour connaître l'appréciation du Congo sur ces questions, les attentes qui pourraient être celles de votre pays et puis les solutions qui sont susceptibles d'être mises en œuvre. Donc, c'est un sujet comme vous le savez crucial».

Le sujet crucial aussi, c'est la suite de l'initiative de la France qui vise, pour la France et ses partenaires membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies, d'accepter volontairement de ne pas utiliser



Ibrahim Traoré (à g.) et Jean-Claude Gakosso.

le droit de véto, lorsqu'on est confronté dans le monde à des atrocités de masse, notamment à des crimes de guerre «et pour cela nous soutenons que le Congo soutienne cette initiative que nous avons prise».

Mme Stéphanie Sullivan: «On a eu l'occasion de parler de toute la coopération qu'on fait ensemble, le partenariat pour avancer les projets d'intérêt mutuel. Nous allons continuer dans le même sens, comme nous l'avons déjà entamé avec son prédécesseur, c'est-à-dire, pour renforcer la démocratie au Congo, pour encourager l'investissement, la croissance économique et pour renforcer aussi la sécurité régionale, y compris au niveau de la sécurité maritime, tout ce qui concerne la paix en République Centrafricaine».

Andrea Mazzela: «On a fait le point sur la collaboration actuelle, le plan de transport national a été présenté au ministre des transports. La version définitive sera à la fin du mois prochain. Donc, l'Italie entend accom-

plir le développement du Congo dans le transport et les infrastructures. C'est essentiel pour l'avenir du pays. L'agriculture et l'élevage, c'est, pour nous, aussi un point très intéressant. On estime que les capacités et les ressources du pays, dans ce domaine, sont énormes. On a lancé, la semaine dernière à Oyo, le programme de formation dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage et un projet pour la construction d'un abattoir a été présenté aussi au ministre de l'agriculture. Donc, les machines pour la formation sont déjà arrivées au port de Pointe-Noire et seront acheminées au centre d'Oyo. Donc, on vise à faire de ce centre de formation un modèle pour le Congo tout entier, qui puisse aussi être exporté à l'étranger. Il y a d'autres domaines de coopération parmi lesquels celui de la pêche. On attend que le ministre signe des accords avec la fédération des pêcheurs italiens et encore dans d'autres domaines».

Pascal-Azad DOKO

Ministère du tourisme et de l'environnement

Une stratégie et un plan pour le développement durable du tourisme

Le ministre du tourisme et de l'environnement a exprimé sa satisfaction, lundi 31 août 2015, lors de la deuxième réunion des experts du comité de pilotage du projet de «stratégie nationale et plan directeur du développement durable du tourisme», qu'il a présidée, au complexe touristique Elonda, à Kintélé, au Nord de Brazzaville. Au cours de cette réunion, il a rappelé aux parties concernées, les objectifs de la deuxième phase dudit projet.



Josué Rodrigue Nguonimba.



Photo de famille.

Dans un contexte de diversification de l'économie nationale, pour contrer la baisse des courbes des matières premières telles que le pétrole, le projet «stratégie et plan directeur du développement durable du tourisme» est d'une importance capitale pour notre pays. Les études de sa première phase révèlent que le Congo dispose, en effet, d'un géo-potential touristique gigantesque. De quoi bâtir une industrie touristique durable, contribuant à la diversification de l'économie et luttant contre le chômage et la pauvreté.

Selon le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, la première phase de ce projet a permis de dévoiler les écueils qui empêchent le développement touristique au Congo. D'après lui, ce projet met en musique l'ambition du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, de faire du tourisme l'un des principaux leviers de l'économie congolaise, de manière à diversifier l'économie locale, générant des revenus et créant des emplois à long terme. «Ce projet devrait, à terme, doter le secteur d'une vision et d'un plan directeur de développement durable du tourisme, susceptibles de renforcer l'image du pays en tant que destination touristique, d'améliorer et diversifier l'offre touristique du pays sur le marché et de développer, sur toutes ses formes, le tourisme intérieur. La deuxième phase du projet permettra de réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre, pour enrayer ces facteurs limitatifs», déclare-t-il.

Dans la mise en œuvre de ce projet, le gouvernement bénéficie du soutien du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), partenaire du Ministère du tourisme et de l'environnement. A ce titre, Mme Ginette Mondoungou Camara a, au nom du représentant du Pnud au Congo, invité tous les acteurs concernés à y apporter pleinement leur expertise, présentant ainsi les atouts touristiques du Congo. «Le Congo a l'avantage d'être situé au cœur du deuxième poumon forestier de la planète. C'est un bon pays avec une verdure luxuriante hautement arrosée, une faune abondante et diversifiée, des saisons régulières par leur nature...», a-t-elle déclaré.

Notons que la deuxième réunion du comité de pilotage de ce projet fait suite au séminaire de validation du rapport de diagnostic impliquant sa première phase. Cette rencontre achève la première phase du projet consacré au diagnostic.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

Force publique congolaise

Les agents d'application de la loi appelés à respecter les droits de l'homme

Le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, a organisé, du 27 au 28 août 2015, en partenariat avec le gouvernement congolais, un atelier de formation qui a regroupé cinquante agents responsables de l'application de la loi, dans la Force publique et d'appui à la justice.

Ouvert par Philippe Ongagna, directeur général des droits humains, en présence d'Anthony Ohe-meng-Boamah, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, et du directeur du Cndhd-ac (Centre pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale), basé à Yaoundé, au Cameroun, Ahowanou Agbessi, cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des policiers et gendarmes sur l'application des normes et standards internationaux des droits de l'homme, ainsi que sur la protection des groupes marginalisés qui sont: les femmes, les mineurs, les réfugiés, les personnes vivant avec handicap, les personnes déplacées et étrangères. Il a permis non seulement d'améliorer le niveau de connaissances des participants sur les notions relatives aux droits de l'homme, et les a édifiés sur le principe de la non-discrimination, pour que les droits de l'homme soient mis au cœur de leurs opérations.

Outre cela, les participants ont, aussi, été édifiés sur leur rôle, notamment celui de protéger et de promouvoir les droits de l'homme et sur leur capacité à influencer sur l'application de ces droits dans l'accomplissement de leurs missions. Au terme des travaux, cette formation a abouti à l'établissement des divers points focaux droits de l'homme dans plusieurs postes de police et de gendarmerie sur l'ensemble du territoire national.

D'après Anthony Ohe-meng-Boamah, la confiance entre les populations et la force publique repose, avant tout, sur le respect des droits de l'homme et la dignité humaine. «Les policiers et les gendarmes sont des agents chargés de l'application des lois. A ce titre, ils doivent faire preuve de comportement exemplaire et doivent prendre toutes les mesures pour respecter, protéger et réaliser les droits de l'homme. En ce sens, outre qu'il s'agisse d'un impératif légal et



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier.

l'éthique, le respect des droits humains constitue également une exigence pratique pour mener à bien les activités confiées aux agents de la sécurité», a-t-il déclaré.

Ouvrant les travaux, Philippe Ongagna a affirmé que quand les agents d'application de la loi respectent, protègent et défendent les droits de l'homme, la confiance du public s'installe. «Les éléments de police et de gendarmerie doivent comprendre que les normes internationales relatives aux droits de l'homme sont des outils dont ils doivent se servir, dans l'accomplissement de leurs tâches. Le système des Nations unies est entièrement disponible pour assister la force publique congolaise dans son

élan de respect, de protection et de réalisation des droits de l'homme», a-t-il souligné. Selon lui, «les enseignements dispensés lors de cet atelier aideront les participants à acquérir des réflexes susceptibles de changer certaines pratiques pour lesquelles notre pays peut être mis à l'index par la communauté internationale si on n'y prend garde. Les Jeux africains seront l'occasion, pour notre force publique, d'appliquer déjà et très rapidement, les connaissances acquises ici en matière des droits de l'homme, car les missions de sécurité qui leurs sont confiées sont d'une importance sans précédent».

Alain-Patrick MASSAMBA

Trois morts dans un accident de circulation sur la route nationale n°1, à Mpounga

Dimanche 6 septembre 2015, un camion lourdement chargé de vivres, en provenance de Pointe-Noire pour Brazzaville, a raté un virage situé à quelques encablures du village Pougua, dans le district de Mvouti, en pleine forêt du Mayombe, sur la route nationale n°1. Il a terminé sa course contre un talus, après sa sortie de route. Le bilan est lourd: le chauffeur et son aide, ainsi qu'une femme qui serait la concubine du chauffeur, sont morts sur-le-champ. Selon les témoignages recueillis sur place, le chauffeur, totalement ivre, roulait à vive allure, malgré l'interpellation des habitants du village Doumanga. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue municipale de Pointe-Noire. Fait curieux: -le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les habitants des villages environnants ont vidé le contenu du camion, sans compassion, ni gêne.

Erosion des berges du Djoué à Kinsoundi-barrage

La S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) effectue des travaux au niveau du barrage du Djoué, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Malheureusement, l'érosion menace, désormais, les berges de la rivière Djoué, à cause de la force et la vitesse de son courant. En tout cas, on constate une perte de sol par ravinement, le long de la berge. L'érosion entraîne le recul de la rive du Djoué, menaçant aussi d'emporter des habitations. Quelques familles riveraines craignent, maintenant, de perdre leurs maisons. Elles ont décidé de s'éloigner de la berge et demandent à la S.n.d.e de leur venir en aide, avant la saison de pluies.

Grogne à l'hôtel Moutsinga Palace de Dolisie

Le personnel évoluant à l'hôtel Moutsinga Palace de Dolisie, dans la troisième ville du pays, menace d'aller en grève, avant la fin du mois de septembre 2015. Les travailleurs de cet hôtel, qui exigent à leur patron le paiement de deux mois de salaires non perçus, ne savent plus à quel saint se vouer, à force d'attendre. A l'orée de la rentrée scolaire 2015-2016, qui approche à pas de géant, ils ont peur de se retrouver sans argent et, ipso facto, dans l'impossibilité de subvenir aux besoins en fournitures scolaires de leurs progénitures. Alors, les agents, en colère, exigent que leurs salaires soient versés avant le mois d'octobre. Comme quoi, ventre affamé n'a point d'oreille. Affaire à suivre.

L'éclairage public fait toujours défaut dans plusieurs grandes artères de Brazzaville

La nuit, plusieurs grandes artères de la capitale congolaise sont toujours plongées dans le noir, alors que les autorités avaient promis, à l'orée des Onzièmes jeux africains, de réhabiliter l'éclairage public, dans la ville-capitale. Sur la route Moukondo-Nkombo Matari, les lampadaires ne s'allument plus, les batteries des plaques solaires étant déchargées. Le même système de lampadaires ne fonctionne pas sur une partie du boulevard Denis Sassou-Nguesso, de l'aéroport international Maya-Maya au croisement. Le long de l'avenue Loutassi, à Mougali, dans le quatrième arrondissement, l'avenue de l'O.u.a. entre le square De Gaulle et le marché Kolélas, l'éclairage public fait toujours défaut. La liste de routes manquant d'éclairage public est longue. L'on pensait qu'avec les Jeux africains, la mairie allait s'arranger avec la S.n.e (Société nationale d'électricité), pour réhabiliter les lampadaires tombés en panne. Malheureusement, le constat est triste: certaines avenues goudronnées sont toujours dans le noir, dans la capitale congolaise qui accueille les jeux africains.

A Ouesso, la dénomination des noms de rues suscite la polémique

Dans la commune de Ouesso, la dénomination des rues et avenues fait couler beaucoup de salive. L'initiative a été, pourtant, saluée par les citoyens de Ouesso, après la session extraordinaire du conseil municipal de Ouesso, tenue le 11 août 2015. Mais, les chrétiens ne trouvent pas leur compte dans ce qui a été fait. Pour eux, la rue qui passe par l'évêché doit être dénommée rue Mgr Hervé Itoua, parce que les populations se souviennent encore de ce que ce prélat a fait du quartier Birhankeim. Or, cette rue porte le nom de Bouetoum. De même, selon certains habitants, la rue Maguessa Ebomé, du nom de l'actuel maire de Ouesso (Ghislain Thierry Makiza Ebomé), n'a pas sa place. Pour eux, cette rue qui mène vers les sœurs de la charité, devrait porter le nom des Sœurs de la charité, compte tenu de leur action en faveur des populations de ce quartier. Par ailleurs, aucune rue ne porte le nom de Mgr Emile Vehrille. Si les conseillers municipaux pouvaient corriger le tir, au cours de leur prochaine session de septembre, les inquiétudes des populations seraient apaisées.

Le calvaire sur la route de Kinsoundi n'est plus qu'un vieux souvenir

Grâce aux travaux de réhabilitation de la voie goudronnée entreprise depuis dimanche soir 6 septembre 2015, par une société chinoise, la route de Kinsoundi, au niveau du pont sur la rivière Mfilou, a retrouvé son éclat. Toute la route, du château d'eau jusqu'au barrage de Kinsoundi est, maintenant, abordable. Les habitants des quartiers desservis par cette route craignaient l'arrivée de la saison des pluies. Avec la réhabilitation de cette route, plus d'inquiétudes: les véhicules de transport en commun ont repris leur navette sans problèmes. Mais, les habitants de Kinsoundi attendent toujours les bus de la S.t.u.p (Société de transport urbain public) qui ne desservent pas encore cet axe routier.

Partenariat entre l'Adu et les associations professionnelles de journalistes

Promouvoir le concept du «vivre ensemble» dans les médias, pour mieux le vulgariser

En partenariat avec les associations professionnelles des médias, l'Adu (Association désir d'unité) a organisé, samedi 5 septembre 2015, dans la salle de conférence de la préfecture de Brazzaville, une journée d'échange avec les journalistes, sous le thème: «Médias et éthique du vivre ensemble». C'était sous le co-patronage du député Jean De Dieu Kourissa, président de l'A.e.p.c (Association des éditeurs de presse du Congo) et directeur de publication de La Semaine Africaine. Près de soixante-quinze journalistes des médias publics et privés ont pris part à cette journée, dont les sous-thèmes ont été développés par d'éminents conférenciers, notamment le professeur Grégoire Léfouoba, Lécas Atondi-Monondjo, le doyen Bernard Mackiza et les journalistes Jean Obambi, directeur général de Télé-Congo, et Natalie Foundou, présidente du Groupe des journalistes pour la paix. L'objectif de cette journée d'échange est d'impliquer les médias dans la promotion du «vivre ensemble».



Joachim Mbanza et Jean De Dieu Kourissa.

Après les deux allocutions d'ouverture prononcées par Joachim Mbanza et Jean De Dieu Kourissa, les professionnels de la communication ont suivi des exposés portant sur: «La notion du vivre ensemble», développé par le professeur Grégoire Léfouoba; «L'état des médias au Congo-Brazzaville», par le doyen Bernard Mackiza; «Les médias et l'éthique du vivre ensemble» par Lécas Atondi Momondjo, enseignant à l'Université, et «Comment les médias doivent-ils contribuer à l'application du concept du vivre en-

qu'il doit y avoir à la base de l'exercice de notre métier qu'est le journalisme, des valeurs qui nous animent en tant que citoyens et que nous partageons ensemble avec les autres. Si pour l'Adu, le but est de permettre aux journalistes de s'approprier le concept du «vivre ensemble», pour nos associations des professionnels des médias, il s'agit d'une opportunité pour renforcer la responsabilité sociale du journaliste». Pour sa part, Jean De Dieu Kourissa a démontré que «le vivre ensemble, militant pour un journalisme citoyen,

marré sa communication par un exemple dont il a, lui-même, été victime, par la mauvaise interprétation d'une interview accordée à un magazine, par deux journaux locaux qui l'ont reprise. Il a décrit cette façon de faire des journalistes qui ne rapportent pas les faits avec objectivité. Parlant du pouvoir de la presse, il a demandé aux journalistes de ne pas le galvauder, en devenant des propagandistes des hommes politiques. Faisant l'état de la presse, Bernard Mackiza a déploré le manque de respect de la déontologie professionnelle. Il a plaidé pour

département ministériel de la communication. Dans son témoignage, Jean Obambi a mis l'accent sur la promotion des compétences, tandis que Clémence Mbassi a évoqué son engagement à créer l'association qu'elle dirige, à la suite, des pratiques anti-professionnelles dont elle a été victime, en tant que journaliste, à Télé-Congo. Il y a eu beaucoup de réactions à cette journée d'échange dont Clotaire Hymboud était maître de cérémonie. A la lumière des débats, cette première journée d'échange et de réflexion des journalistes a montré une volonté de coopération pour mener



Les participants et les conférenciers.



Vue des conférenciers.

semble» par Nathalie Foudou, le tout sous la modération de Pierre Mbéri, universitaire. Ces exposés ont été appuyés par les témoignages de Jean Obambi, directeur général Télé-Congo, qui a parlé de «la promotion du vivre ensemble par les télévisions» et celui de Clémence Mbassi, journaliste présentatrice à Télé-Congo et présidente l'Association congolaise pour la sauvegarde et le développement des médias, sur «la sauvegarde de l'indépendance des médias pour l'application du concept du vivre ensemble». A l'ouverture des travaux, Joachim Mbanza a insisté sur le fait qu'«au-delà de nos convictions et de nos engagements, nous sommes conscients

est pour la propagation des informations fiables, fondées et responsables susceptibles de recoudre le tissu social et non le «déchirer davantage». Il s'agit de rendre à la presse, une crédibilité qui semble, aujourd'hui, chancelante pour légitimer le rôle capital qu'elle joue au sein des sociétés modernes et démocratiques». «Les journalistes doivent être au service de la démocratie, de la vérité, de la quête du bien commun», a-t-il dit. Le prof Léfouoba a dé-

la construction d'une maison de la presse qui aura comme rôle, entre autres, d'assurer la formation permanente des journalistes. Lécas Atondi-Monondjo a relevé que les problèmes se posent au niveau des sujets sensibles abordés par la presse, traitant de l'actualité politique. Il a appelé les journalistes à être conscients de «la fragilité de notre société». Natalie Foundou a déploré les pratiques anti-professionnelles dans les milieux de travail, particulièrement à Télé-Congo, où des entraves étaient multipliées pour l'empêcher de produire son émission. Elle espère que ces pratiques ne sont plus qu'un triste souvenir, avec les changements intervenus à la tête du

à bien le combat contre les antivaleurs qui font obstruction au vivre ensemble. Cet échange a imprimé également une volonté qui tend à légitimer la place et la signification de la communication comme un des grands enjeux scientifique, politique, social et culturel de notre ère, comme socle du vivre ensemble. Cela a prouvé l'importance et la pertinence du thème abordé. Les journalistes ont souhaité que ce genre de rendez-vous soit élargi à d'autres acteurs, comme les politiques, les responsables des organisations de la société civile, etc, car l'enjeu du vivre ensemble, c'est la lutte contre le repli identitaire, le tribalisme, la haine, la marginalisation des autres, etc.

Philippe BANZ

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Construction, à Dolisie, du siège départemental du parti dans le Niari

Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s, le député Pascal Tsaty-Mabiala, a procédé samedi, 5 septembre 2015, au quartier Congo-Africain, dans le premier arrondissement de Dolisie, la capitale du Niari, à la pose de la première pierre pour la construction du siège départemental de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale). Ce sera un bâtiment à deux niveaux qui abritera, non seulement le siège du parti dans ce département, mais aussi, celui de la Fondation Pascal Lissouba. A cette même occasion, les coordinations départementales de l'U.pa.d.s dans le Niari, la Bouenza et la Lékoumou ont été dotées de véhicules flambant neufs, de marque Toyota Hilux. Par contre, la coordination départementale de Brazzaville a reçu deux véhicules, pour desservir la ville-capitale, les départements du Pool et des Plateaux.



Une vue des femmes de l'U.pa.d.s Niari.

La cérémonie de pose de première pierre pour la construction du siège départemental s'est déroulée sous le thème: «U.pa.d.s, levons-nous pour bâtir notre maison à Dolisie, notre Jérusalem». Il y avait beaucoup de cadres du parti et un parterre de militants et sympathisants, venus pour la circonstance.

Le futur siège départemental de l'U.pa.d.s est un bâtiment de deux niveaux, sur une superficie de 235,50 mètres-carrés, avec une clôture de 75 mètres linéaires, doté d'un portail métallique. Au rez-de-chaussée il y aura une salle de réunion d'une capacité de 120 places, une salle d'exposition, un couloir, des toilettes et des douche équipées pour homme et femme et une véranda.

Au premier niveau, il y aura six bureaux, dont un secrétariat, des sanitaires pour homme et femme, une salle d'archives, une terrasse avec garde-fou, deux escaliers en béton armé.

La construction du deuxième



Pascal Tsaty-Mabiala posant la première pierre.

niveau interviendra un peu plus tard, a-t-on appris. Dans son mot de bienvenue, le député Honoré Sayi, président de la coordination U.pa.d.s Niari, a fait savoir que la rencontre de Dolisie est un «événement d'union, sinon un double événement

d'amour et d'ambition qui nous unit ce matin». Pour lui, l'«ambitieux maçon Pascal Tsaty Mabiala vient de se réaliser et de réaliser l'U.pa.d.s». Il accomplit ainsi la vision du président professeur Pascal Lissouba de voir son parti consolider ses assises.

Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a retenu deux symboles de cet événement: «Le premier, c'est le fait que nous constatons, aujourd'hui plus qu'hier, que l'U.pa.d.s vit, en dépit de tout. Et chaque jour que fait Dieu, nous faisons également un pas en avant. Quoique petit, quoique modeste soit le pas, nous avançons. Et notre détermination, aujourd'hui, n'est plus à mettre en doute: nous voulons arriver le plus loin possible. Le deuxième symbole, par cette cérémonie, nous venons de confirmer l'existence en nous et parmi nous de Pascal Lissouba, que d'aucuns pensent qu'il n'est plus, que nous l'avons oublié. Mais, cette cérémonie marque l'éternité du parti, et

aussi la vie de Pascal Lissouba que nous remettons encore et toujours dans votre conscience collective, pour ceux qui pourraient l'avoir oubliée».

Signalons que les fonds qui servent à la réalisation de ces projets (construction du siège national de l'U.pa.d.s à Brazzaville, du siège départemental Niari, à Dolisie et l'achat des véhicules, des pagnes, etc) proviennent de la vente d'un terrain du parti, au centre-ville de Brazzaville. Pour le siège de Dolisie, une contribution des cadres et militants a été ouverte et a, jusque-là, rassemblé une somme de 192.200 F Cfa. «Nous appelons nos militants à faire preuve de courage et non de témérité. Car les jours à venir s'annoncent difficiles. Soyez prêts à aller au-delà de notre destin», a-t-il conclu son intervention, au cours de cette cérémonie animée par l'orchestre Niari-musica.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Gaspard Kaya Magane, suspendu du parti et déchu de ses fonctions

En réunion extraordinaire, le secrétariat national de l'U.pa.d.s a décidé, mardi 8 septembre dernier, de suspendre du parti «avec déchéance des fonctions, à titre conservatoire», le sénateur Gaspard Kaya Magane, secrétaire national, chargé du suivi du fonctionnement des institutions publiques et de la politique de défense et sécurité. Cette décision a été rendue publique, mercredi, 9 septembre 2015, au siège de l'Upa.d.s, au quartier Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville. L'acte suspendant le sénateur a été présenté par Jean-Patrick Emery Kihoussa, secrétaire national, chargé du monde juvénile, en présence de Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de cette formation politique de l'opposition et d'un parterre de membres et sympathisants.

Il est reproché au sénateur Gaspard Kaya Magane, les motifs graves ci-après: travail fractionnel; fait d'engager le parti sans en avoir reçu mandat; trahison; action subversive tendant à ruiner la stabilité et la cohésion du parti, par le travestissement de la position constante du parti dans le débat en cours autour de la Constitution.

Pour ne pas prêter le flanc à diverses intentions, le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a expliqué cette décision en ces termes: «L'U.pa.d.s n'est pas un parti stalinien. Nous sommes un parti politique dont l'identité idéologique

se situe dans la social-démocratie. Donc, un parti de compromis, un parti de débat contradictoire. Mais, il est aussi vrai que l'U.pa.d.s, tout en étant un parti de social-démocrate, est un parti de débat, où rien ne se prend sans avoir été débattu. Mais, tout autant que nous admettons que notre parti est un parti démocratique, même ultra-démocratique, nous ne tolérons pas l'indiscipline, parce que c'est la porte ouverte au désordre. Un parti qui a été, comme nous, aux responsabilités, qui sait ce que c'est que gérer un pays, gérer les hommes, doit mettre,



Pascal Tsaty Mabiala (au milieu).

à côté de la démocratie, beaucoup de discipline. Si bien que lorsque nous constatons que certains d'entre nous s'écartent de cette règle de discipline, nous sommes impitoyables dans la sanction à prendre».

Selon Pascal Tsaty Mabiala, la sanction ne résultant que du débat contradictoire au sein du parti, Gaspard Kaya Magane a été appelé au débat, afin qu'il démontre à ses camarades comment la position du parti a évolué, en ce qui concerne la Constitution. Mais, il ne s'est pas présenté. C'est ainsi qu'il n'a pas échappé à la rigueur de

la loi, comme l'ont été, avant lui, des éminents dirigeants du parti: Ange-Edouard Pongui, Clément Mouamba, Joseph Kignoumbi Kia Mbougou, pour ne citer que ceux-là. Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a rappelé que l'ensemble des mesures, des sanctions prises à l'encontre des différents cadres seront levées ou confirmées au conseil national qui se tiendra au mois de décembre prochain.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Fondation Perspectives d'avenir

Susciter un élan de solidarité autour des Onzièmes jeux africains à Brazzaville

Dans le cadre des 11^{es} jeux africains qui se déroulent à Brazzaville, du 4 au 19 septembre 2015, la Fondation Perspectives d'avenir, que dirige Denis Christel Sassou-Nguesso, député élu à Oyo, et l'un des directeurs adjoints de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), organise, du 2 au 20 septembre 2015, au Grand-séminaire Cardinal Emile Biayenda, au quartier Kinsoundi, dans le premier arrondissement de la ville-capitale, un camp de vacances dénommé: «Chantier vacances interdépartemental», qui regroupe cent élèves sélectionnés dans les différents lycées de notre pays, suivant les moyennes obtenus pour le passage en classe supérieure.



Un échantillon de dix jeunes ont reçu des tenues de sports.

Le lancement officiel du «Chantier vacances» a eu lieu, mercredi 2 août 2015, au Grand-séminaire cardinal Emile Biayenda, en présence de Manou Poaty, représentant le ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique, du recteur du grand-séminaire, l'abbé Guy-Noël Okamba, ainsi que des parents d'élèves participants au camp de vacances.

Pour père Abraham Okoko-Esseau, directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir, l'objectif du chantier vacances est de lutter contre l'exclusion en milieu jeune, faire découvrir à cette couche juvénile, les différents stades et gymnases qui accueillent des milliers de sportifs africains. «Cent jeunes élèves, issus des familles démunies et des milieux défavorisés, sélectionnés dans les différents lycées, à travers les douze départements de notre pays, suivant la moyenne de passage obtenue par chaque élève, vont se communiquer, se frotter les cervelles, à travers diverses activités culturelles, éducatives et sportives, notamment: concours de slam, cuisine, initiation au théâtre (avec projection d'une pièce sur l'environnement et le développement durable), causeries-débats sur le V.i.h-sida, culture de la paix, éducation civique, visite et la reconnaissance des sites où se déroulent les activités sportives, visite du stand de la Fondation perspectives d'avenir au complexe sportif La Concorde, à Kintélé, formation à la citoyenneté, sensibilisation à la santé (règles d'hygiène sur les maladies sexuellement transmissibles et la santé de la reproduction), ramassage des ordures ménagères aux alentours des stades ou gymnases abritant les Jeux africains. Toutes ces activités ne seront rendues possibles que grâce à l'encadrement de dix moniteurs, placés sous la supervision des techniciens du Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique», a fait savoir le directeur exécutif de ladite fondation.

Signalons qu'au cours de la cérémonie de lancement du chantier vacances, la Fondation perspectives d'avenir a offert aux cent jeunes vacanciers des chaussures, sous-vêtements, casquettes et blousons, qu'ils porteront en allant aux Jeux africains. Signalons que la Fondation Perspectives d'avenir se consacre, prioritairement, au développement de l'éducation et de la formation professionnelle et qualifiante des jeunes dans les domaines nécessaires à l'émergence et au développement du Congo. Elle met un accent particulier sur les jeunes Congolais issus des milieux défavorisés, en appuyant leur formation.

Pascal BIOZI KIMINO

Total E&P Congo

Don d'une salle de classe et de tables-bancs à l'école Bernard Mambéké Boucher de Ouesso

Située dans le premier arrondissement, Nzalangoye, de la commune de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, l'école Bernard Mambéké Boucher a fait l'objet d'une attention particulière de la part de Total E&P Congo. La société pétrolière y a construit un nouveau bâtiment scolaire de quatre salles de classes, avec 250 tables-bancs, un bloc de latrines modernes et un dispositif de toilette pour l'hygiène des mains. La remise officielle de ce bâtiment a eu lieu, le lundi 31 août 2015, par Alain Brice Boumpoutou, directeur général adjoint de Total E&P Congo, aux autorités locales, représentées par Mme Mariche Gindela Mavoungou, secrétaire générale du département de la Sangha. En présence de M. Ernest Didace Ekoton, directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire, en charge de la jeunesse et de l'éducation civique, de l'administrateur-maire du premier arrondissement Nzalangoye, ainsi que de nombreuses autorités politiques et administratives locales.

En accompagnement de l'action gouvernementale de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, et à l'occasion des festivités relatives au 55^e anniversaire de l'indépendance nationale, Total E&P Congo a choisi d'investir dans le développement durable, à travers cette solidarité au bénéfice des populations de la Sangha, en général, et de Ouesso, en particulier.

Le nouveau bâtiment, don de la société Total E&P Congo, est arrivé bien à propos, comme pour résoudre tant soit peu, l'éternelle question d'insuffisance de salles de

Désormais, chaque établissement gèrera ses salles de classes, de manière indépendante. Ce don met aussi fin au fonctionnement contraignant de ces établissements par vagues alternées, qui était imposé par l'insuffisance des salles de classes, l'insuffisance de tables-bancs, avec pour corollaire le fait que les élèves s'essayaient à

Congo n'est pas à sa première action au bénéfice des populations congolaises. Dans sa vocation sociale et citoyenne, l'éducation fait partie des axes privilégiés de son engagement en faveur des pays hôtes et des populations voisines de ses activités. La société développe des programmes qui touchent aux diffé-

de Pointe-Noire. Il s'agit d'un dispositif qui offre un enseignement gratuit dans les filières scientifiques et qui permet aux élèves de passer le baccalauréat congolais et français.

Dans le même élan, la société pétrolière a participé à la construction du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, au quartier Mpita, à Pointe-Noire. De même, dans l'enseignement supérieur, elle a développé un partenariat avec l'Université Marien Nguabi, qui a permis de créer un master en génie pétrolier au sein de cette Université. «Toutes ces actions démontrent notre volonté de contribuer à l'essor du système éducatif congolais. Notre présence à l'Ecole Bernard Mambéké Boucher s'inscrit dans cette politique et marque notre participation au développement du pays, qui évolue chaque jour, notamment par le biais de la municipalisation accélérée. Nous espérons que ce don fera la joie des élèves qui étudient, chaque jour, dans cette école et leur permettra de travailler dans de bonnes conditions», a expliqué Alain Brice Boumpoutou.

Pour sa part et au



Remise symbolique des clefs par le D.g.a de Total à Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Sangha



Le nouveau bâtiment, don de la société Total.



Les officiels en photo de famille.

classes et de tables-bancs, au moment où la rentrée scolaire pointe à l'horizon. En effet, l'Ecole Bernard Mambéké Boucher compte quatre établissements scolaires: le Centre d'éveil de la petite enfance, les écoles

primaires 1 et 2 et le Collège pilote de Ouesso. Naturellement, le fonctionnement de ces quatre établissements sur un même site et dans les mêmes structures se heurte à plusieurs difficultés. «Le don de Total E&P Congo

vient résoudre, définitivement, certains problèmes, notamment l'utilisation commune des salles de classes par les trois niveaux d'enseignement, source de conflits entre élèves, enseignants et chefs d'établissements.

trois, voire à quatre sur une table-banc. Pour cela, nous disons merci à la société Total E&P Congo», a dit Ernest Didace Ekoton, le directeur départemental de l'enseignement dans la Sangha. La société Total E&P

rents échelons du système éducatif national, afin de soutenir la formation des jeunes Congolais et surtout l'excellence. C'est de cela que répond un programme de classes renforcées, installé au Lycée Victor Augagneur

nom du préfet de la Sangha, la secrétaire générale du département a très favorablement accueilli et apprécié le don de Total E&P Congo, avec le souhait de voir d'autres entreprises lui emboîter le pas.



Choisissez votre gamme de carte visa internationale de LCB BANK.
 Emportez en toute sécurité votre réserve de devise et profitez du réseau mondial visa pour retirer votre argent au Congo et à l'étranger.
 Réglez vos achats en toutes circonstances et toute sécurité.



Crédit KELASI

Assurez la rentrée scolaire des enfants en toute quiétude



Désignations	Modalités
Objet du financement	Destinés à financer les fournitures scolaires
Montant du prêt plafonné	2 mois de salaire
Taux d'intérêt	0.99% mois
Délai de déblocage	48 Heures.
Durée de remboursement	3 à 9 mois en fonction du revenu
Taux d'endettement	40 %
Frais de dossier	En fonction du montant du crédit.



Av. Amilcar cabral-Brazzaville
 Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
 Fax : (242) 22 281 09 77
 Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

UNE RAFFINERIE CONGOLAISE POUR DES PRODUITS PETROLIERS CONGOLAIS

La CORAF (Congolaise de Raffinage), est une Société anonyme filiale à 100 % de la SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo). Son capital social est de 20.010.000.000 FCFA.

Avec une capacité nominale de 1 000 000 Tonnes/an, la Raffinerie de Pointe-Noire traite en priorité du Brut Congolais. Ce brut provient du terminal pétrolier de Djeno situé à 25 Kilomètres et relié à la Raffinerie par pipes lines; ou par camions citernes pour ceux provenant des champs de la SNPC (MKB et PRESTOIL).

Transformer le pétrole brut en produits finis pour satisfaire les besoins du marché congolais, tel est l'objectif que s'est assignée la Coraf.



La Raffinerie fabrique les produits suivants :

Le Butane



L'Essence



Le Carburacteur
(kérosen/pétrole lampant)



Le Gas-oil



Le Fuel



Les Opérations de Raffinage

Les opérations de raffinage peuvent être classées en quatre grandes catégories :

- **Séparation** : Opération physique consistant à fractionner un mélange d'hydrocarbures en coupes pétrolières en fonction de leur température d'ébullition (distillation atmosphérique et sous vide).
- **Conversion** : Opération chimique qui consiste à changer la composition d'une coupe pétrolière (reforming catalytique, hydrocraquage).
- **Traitement de préparation ou de finition** : Opération de purification qui consiste à éliminer certaines impuretés des coupes pétrolières parce qu'elles nuisent aux opérations de séparation, de conversion ou à l'utilisation finale des produits (desalage, hydrodésulfuration, hydrotraitement, lavage à la soude).
- **Mélange** : opération s'effectuant en majeure partie au niveau du parc de stockage et qui a pour but d'obtenir à partir des produits intermédiaires et /ou additifs, des produits répondant aux normes administratives.



Bicentenaire de Don Bosco

Mgr Miguel Angel Olaverri exhorte les jeunes à la charité envers les pauvres

L'invite de l'évêque de Pointe-Noire a été faite, au cours du M.s.j national (Mouvement salésien des jeunes), tenu du 22 au 25 août 2015, à la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, dans le diocèse de Pointe-Noire. Organisé en mémoire de Saint Jean Bosco (Don Bosco), le prêtre italien qui avait consacré sa vie à l'éducation des jeunes et enfants issus de milieux défavorisés et qui fonda en 1854 la Société de Saint François de Sales, plus connue sous le nom de Congrégation des salésiens, ce forum axé sur le thème: «Comme Don Bosco, avec les jeunes et pour les jeunes», a mis en présence, les jeunes des centres et oratoires salésiens, les Boscovites et autres mouvements d'apostolat de Brazzaville et Pointe-Noire partageant la vision de Don Bosco.



Mgr Miguel à la messe de clôture du Msj.

Invités à imiter Don Bosco, pour être toujours au service des autres, les jeunes des diocèses de Brazzaville et de Pointe-Noire ont été appelés à être des missionnaires qui changent les cœurs, les vies et les Nations. Tel est la substance de l'invite de Mgr Miguel Angel Olaverri, aux acteurs de cette couche sociale avec lesquels il a échangé sur le thème: «Don Bosco: témoin et disciple». «Vous jeunes, cherchez la vérité. Et la vérité, c'est le Christ. Dans toutes vos relations humaines, mettez le Christ au centre. Briser la violence de la pensée, la violence dans vos actions. Laissez-vous convaincre par le Christ et ayez de la charité envers les autres jeunes pauvres. Agissez comme vous pensez. Ne pas dire une chose et faire son contraire. Faites le bien, vivez dans la joie en respectant la volonté de Dieu», a-t-il recommandé en leur demandant de briser la peur, obstacle à l'épanouissement de la jeunesse. Même son de cloche chez l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, et chez les conférenciers du M.s.j tels que le père Jerry Mabilia Matsoumbou

et Sr Philomène Aboya. Les jeunes sont donc condamnés à suivre leur modèle: Don Bosco, éducateur reconnu par l'Eglise catholique comme le maître et père de

le sel, la bible et la croix. Un acte d'engagement pour pérenniser l'œuvre de leur guide spirituel, Saint Jean Bosco. Les jeunes ont re-

pour les jeunes. Ils ont notamment, visité la maison des sœurs salésiennes comprenant principalement, un lycée technique multidisciplinaire, un établissement aux normes modernes et qui réunit de bonnes conditions d'études, d'après les visiteurs. De retour à Brazzaville, la délégation des jeunes de Brazzaville conduite par Sr Philomène Aboya et père Ulrich Makoumbou, S.d.b, (Salésien de Don Bosco) a assisté à la messe d'action de grâces du M.s.j, dimanche 30 août 2015, en l'église Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, dans le 8ème arrondissement de Brazzaville. A cette occasion, Sr Philomène Aboya a lancé un appel aux parents d'envoyer leurs enfants se former dans le M.s.j. Le Mouvement salésien des jeunes est un réseau salésien pour l'éducation et l'encadrement des jeunes, pour les former aux réalités multiples des engagements éducatifs et pédagogiques. Jean Bosco a été déclaré saint par l'Eglise en 1934, saint patron des éditeurs des apprentis, il est fêté le 31 janvier de chaque année. Hordel BIAKORO-MALONGA.



Des participants au forum après la messe d'ouverture.

la jeunesse. En réponse aux enseignements reçus, les jeunes ont présenté des symboles à la messe de clôture du bicentenaire, célébrée par Mgr Miguel Angel Olaverri, mardi 25 août 2015, dans la paroisse Saint Jean Bosco. Parmi ces symboles, il y a eu le sable,

nouvelé leur engagement à aider, par exemple, les jeunes désœuvrés à s'offrir un avenir meilleur. Moment de fortification de la foi, de forte méditation, le M.s.j du bicentenaire de la naissance de Don Bosco a, aussi, été un temps de divertissement et de découverte

Vatican

Le Pape François introduit la souplesse dans le sacrement du mariage

Dans la lignée de son prédécesseur, le Pape François a décidé de simplifier la procédure de nullité d'un mariage catholique. C'est le sens des deux textes législatifs qui ont été présentés mardi 8 septembre 2015 au Vatican. Deux lettres en forme de «*motu proprio* (à la propre initiative du pape). Les titres de ces deux lettres sont: «*Mitis iudex Dominus Iesus*» (Le Seigneur Jésus, juge clément) et «*Mitis et misericors Iesus*» (Jésus doux et miséricordieux) donnent à penser que le Pape a décidé de suivre



Le Pape François.

la voie de l'assouplissement des normes de jugement. C'est une décision importante, à un mois de la tenue du synode des évêques sur la famille. C'est la concrétisation de ses réflexions, il y a quelques semaines, sur le sujet. L'initiative du Souverain pontife François peut être perçue comme un signe d'ouverture envers les couples chrétiens «*recomposés*», qui souffrent d'être privés de l'accès aux sacrements de l'eucharistie et du pardon. La doctrine catholique sur le lien sacré du mariage est inspirée de la parole biblique qui dit: «*Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas*». D'où le fondement théologique qui s'appuie sur le principe que le sacrement du mariage est indissoluble. C'est pourquoi l'Eglise refuse le divorce après le mariage religieux et considère le remariage à l'Etat-civil comme une «*infidélité*» au véritable conjoint dont on s'est divorcé. L'Eglise avait juste pris quelques précautions rigoureuses pour conclure à la nullité d'un mariage, en raison d'un vice au départ. Si la nullité d'un mariage est prononcée, cela revient à dire en réalité que le sacrement de mariage n'a jamais eu lieu. Dans ce cas, les anciens époux peuvent alors se remarier religieusement et accéder aux sacrements dont ils sont privés (communion et confession) quand ils sont «*divorcés-remariés*». Mais, la procédure actuelle d'annulation est complexe, longue et n'est pas gratuite. Confrontés à cette procédure difficile, beaucoup de chrétiens renoncent à l'engager, préférant vivre une situation non reconnue par l'Eglise. Le Pape François évoque deux solutions: la réduction à un seul jugement au lieu de deux et la mise en place d'un recours administratif, sous la responsabilité d'un évêque. De plus, le manque de foi des époux pourrait davantage être pris en compte parmi les motifs de nullité. Il arrive, en effet, que les fiancés passent devant un prêtre sous la pression sociale, sans se rendre compte que le sacrement qu'ils reçoivent est un engagement pour la vie. A ce moment-là, la déclaration de nullité de mariage prend en considération une carence grave qui touche le consentement au jour du mariage, et non un échec seulement post-matrimonial. Parmi les raisons qui peuvent justifier la nullité d'un mariage religieux, les plus fréquemment admises relèvent d'un grave défaut de discernement, d'une incapacité à assumer les obligations essentielles du mariage comme le refus de respecter la fidélité conjugale ou l'exclusion définitive de la procréation, ou encore d'une erreur sur la personne, d'une tromperie ou d'un mariage contraint par la violence ou la menace. Lors de l'audience hebdomadaire du mercredi 5 août 2015, le Pape François avait abordé directement la question de la place des divorcés-remariés dans l'Eglise. «*Comment prendre soin de ceux qui, après l'échec irréversible de leurs liens matrimoniaux, ont entamé une nouvelle union?*», s'était-il demandé. Et il avait constaté que «*la conscience qu'un accueil fraternel et attentif dans l'amour et la vérité est nécessaire envers les baptisés qui ont établi une nouvelle relation après l'échec d'un mariage sacramentel a beaucoup progressé*». Pour lui, l'Eglise doit conserver son «*cœur de mère*». «*En effet, ces personnes ne sont pas excommuniées et ne doivent absolument pas être traitées comme telles. Elles font toujours partie de l'Eglise*», avait-il insisté, sous les applaudissements de la foule présente dans la salle d'audience. «*Tous peuvent participer d'une manière ou d'une autre à la vie de l'Eglise*», avait-il dit, comme pour mettre un terme à la question de l'accès à la communion des divorcés-remariés, à l'origine de débats très vifs au sein de l'Eglise depuis l'ouverture du synode sur la famille, en octobre 2014, et dont la deuxième phase s'ouvre le 4 octobre 2015.

Joël NSONI

Légion de Marie (archidiocèse de Brazzaville)

Les légionnaires ont célébré le 94^e anniversaire de leur mouvement

Selon le calendrier liturgique de l'Eglise catholique romaine, la date du 8 septembre marque la Nativité ou la naissance de la Vierge Marie. A cette occasion, les légionnaires des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont participé à une messe, mardi 8 septembre 2015, en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo, en la solennité de la Vierge Marie. L'eucharistie était présidée par l'abbé Vincent Massengo, entouré de cinq prêtres, parmi lesquels les abbés Prince Badzoukoulou, aumônier diocésain adjoint de la Légion de Marie, Maat Nkounkou, vicaire de la paroisse Saint Esprit de Moundali et le père Aimé Porret, vicaire de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.



Une vue de l'autel pendant la messe.

après huit ans de fonctionnement, Radio Magnificat est désormais sous la tutelle de

quête spéciale a été organisée, en vue d'aider Radio Magnificat à poursuivre son œuvre

Dans son homélie, l'abbé Maat Nkounkou, en sa qualité de directeur de Radio Magnificat, a indiqué que deux raisons fondamentales ont motivé la célébration de cette solennité. D'abord, la Nativité de la Vierge Marie, puis la célébration du 94ème anniversaire de la fondation de la Légion de Marie au niveau mondial, puisque fondée le 7 septembre 1921. A cela s'ajoute la campagne de promotion et de vulgarisation des émissions de Radio Magnificat, initiée par son directeur, en vue d'informer les légionnaires sur le bien-fondé de cet outil de communication et d'évangélisation. «*En commémorant ces trois événements, nous pouvons dire que l'Eglise vénère et adore la statuette de Marie non pas comme une idolâtrie, mais une reconnaissance à celle qui est la mère de*

notre Seigneur Jésus-Christ. Nous prions Dieu et non Marie, car elle ne fait qu'intercéder. Que dirions-nous finalement d'une image d'une grand-mère déçue accrochée au mur? S'il faut parler de l'idolâtrie, nous pouvons remonter à l'histoire des temps anciens qui nous parle du veau d'or. Parlant de la Radio Magnificat, créée le 7 mars 2006, par la Conférence épiscopale du Congo et dont il est le directeur depuis bientôt une année, l'abbé Maat Nkounkou a invité les légionnaires à s'approprier de cette radio dédiée à Marie avec pour slogan Magnificat. Donc, il faut aider cette radio à travers divers dons en nature et en espèce. Car c'est un outil de communication et d'évangélisation. Le monde d'aujourd'hui bouge et que les légionnaires doivent prendre leurs responsabilités. Enfin,



Les Légionnaires animant la messe.

l'archidiocèse de Brazzaville», a souligné le directeur de Radio Magnificat. En outre, l'abbé Nkounkou a stigmatisé les comportements déviants des chrétiens, notamment l'infidélité, les accusations de sorcellerie, les divisions dans les familles, etc. Vers la fin de la messe, une

d'évangélisation du peuple de Dieu. Signalons que cette messe a été retransmise en direct sur les antennes de Radio Magnificat émettant sur la fréquence modulée de 93.5, dont le siège est situé au C.i.o (Centre interdiocésain des Oeuvres). Pascal BIOZI KIMINOU

Paroisse Ndonga Marie de Mfilou (archidiocèse de Brazzaville)

48 jeunes ont effectué un pèlerinage de Dolisie à Pointe-Noire

Les jeunes de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou (archidiocèse de Brazzaville) ont participé, du 7 au 21 août 2015, à un pèlerinage sur le tronçon Dolisie/Mayombe/Pointe-Noire soit une distance de près de deux cents kilomètres, sous le thème: «Sur les pas des premiers missionnaires au Congo-Brazzaville». Accompagnés de l'abbé Raymond Nzonzi, curé de la paroisse, père Bégnito Mackaya, premier vicaire et aumônier paroissial des jeunes, les abbés Belvy Diandaga, deuxième vicaire paroissial, Aymard Malela, économiste du Petit-séminaire Saint-Jean de Kinsoundi, 48 jeunes dont un adolescent de 12 ans, ont marché de Dolisie jusqu'à Pointe-Noire, où ils ont bravé la grande forêt du Mayombe, pour implorer la bonté et la miséricorde de Dieu, afin que la paix définitive s'installe dans notre et qu'elle règne dans nos familles.

Le pèlerinage des jeunes de la paroisse Ndonga Marie a connu des moments importants de prière: l'eucharistie, le chemin de croix, le rosaire, la louange et un partage sur la vie du Bon Cardinal Emile Biayenda. Partis de Ndonga-Marie, le 7 août, par bus, les pèlerins ont passé les journées du 8 et 9 août 2015 à la cathédrale Saint-Paul de Dolisie où Mgr Bienvenu Manamika, évêque du diocèse de Dolisie, qui les a reçus, les a édifiés sur le thème de leur pèlerinage. C'est le lundi 10 août 2015, à 9h, que les pèlerins sont partis de Dolisie pour Pointe-Noire, à pied. La traversée de la forêt du Mayombe s'est faite en quatre jours, avec des escales, pour passer juste la nuit et dire une messe d'action de grâce à l'arrivée et une messe de supplication au Seigneur pour la paix dans notre pays et son assistance pour la suite du programme, respectivement, dans les paroisses ci-après: Mpounga, située à 56 km de Dolisie; Les Saras à 36 km de Mpounga; Hinda, à 86 km de Les Saras.

Dans ces paroisses, les pèlerins ont bénéficié d'un accueil chaleureux et ont dit merci à leurs curés. Une forte délégation des jeunes de la paroisse Saint François de Pointe-Noire était venue à la rencontre des pèlerins à Mengo. Au grand étonnement des Ponténégrins, la délégation, préalablement annoncée, est arrivée à la paroisse Saint-Kisito, le vendredi 14 août 2015, à 13h27. Une messe d'action de grâce y a été immédiatement dite et célébrée par l'abbé Aymard Malela et le père Bégnito Mackaya avant la réception des pèlerins par le curé de cette paroisse, l'abbé Benjamin Samanou. A 16h30, les pèlerins ont quitté la paroisse Saint-Kisito pour se rendre à la paroisse Saint François où ils ont passé le reste du séjour. Dimanche 16 août 2015, ils ont participé à la célébration eucharistique clôturant l'année jubilaire du 20^{ème} anniversaire de la mort du premier évêque congolais de Pointe-Noire, Mgr Godfrey Emile Poati. Au cours de cette célébration, ils ont



Les pèlerins parcourant la distance retenue.

eu la grâce de prier avec cinq évêques: NN.SS. Angel Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire; Louis Portela Mbuyu, évêque de Kinkala; Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et plus de cent-cinquante prêtres sans compter les diacres. L'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, au nom de l'évêque et de la chrétienté, a présenté les pèlerins au peuple de Dieu rassemblé à Loango et a salué cette initiative des jeunes de la paroisse Ndonga Marie. De retour à Brazzaville, une messe d'action de grâce a été dite à Ndonga Marie, dimanche 30 août 2015, à l'issue de laquelle les pèlerins ont exprimé leurs sincères remerciements à l'endroit de Mgr Anatole Milandou, pour leur avoir accordé sa bénédiction paternelle et signé l'ordre de mission autorisant la réalisation de ce pèlerinage; l'équipe presbytérale

de Ndonga-Marie qui a initié cette activité et tous ceux qui les ont soutenus. Le pèlerinage a eu sa part de difficultés comme l'acquisition d'un véhicule de liaison permettant le transport des bagages le long du parcours; le billet collectif pour le retour, etc. Par la grâce de Dieu, toutes ces difficultés ont trouvé des solutions. La plus grande victoire de ce pèlerinage est d'ordre spirituel et est dédiée au peuple congolais, ont affirmé les pèlerins. Après Boundji-Okoyo-Lékéty en 2013, Dolisie/Mayombe/Pointe-Noire en 2015, le rendez-vous est pris pour le pèlerinage de Ngo à Gamboma, dans le diocèse de Gamboma, puis d'Owando à Makoua, dans le diocèse d'Owando, en 2016, sous le thème: «Jeune de Ndonga Marie, sois toi-même missionnaire dans ton pays».

Père Bégnito MACKAYA
Aumônier paroissial de la jeunesse

XXIV^{ème} dimanche ordinaire-B-

«Celui qui veut sauver sa vie la perdra»

Textes: Is 50, 5-9a); Jc 2,14-18; Mc 8,27-35

Chers frères et sœurs, Pour mieux comprendre les textes de ce dimanche, il est utile de partir de l'analyse d'un trait culturel qui caractérise les sociétés anciennes et celles d'aujourd'hui, à savoir: l'amour des hommes forts et puissants. Tout dans la société est organisé sous le modèle de la compétition, et seuls les vainqueurs sont reconnus comme modèles. Des résultats scolaires aux coup-bas en politique, en passant par les performances professionnelles, il faut gagner à tout prix, et parfois à tous les prix, même au prix de la corruption, de la tricherie et de la liquidation des adversaires potentiels. Dans cette célébration des vainqueurs, il y a souvent plus de déception que d'élévation véritable: le Congo a beau réclamer la paternité des «jeux africains», le nombre de médailles remportées par les congolais, reste limité. C'est dans ce contexte que le Seigneur Jésus vient nous dire: «celui qui veut sauver sa vie la perdra». Jésus nous invite à une conversion radicale, au changement de notre conception du salut et de la réussite. Jésus est le Messie parce qu'il a accepté de perdre sa vie pour nous, sa gloire et son élévation résident dans le don de sa vie pour l'humanité (Cf. Ph 2).

Dans le passage de l'évangile de Marc que nous lisons ce jour, beaucoup d'opinions ont été émises concernant l'identité de Jésus. Ces opinions sur Jésus sont rappelées ici par les disciples. Pierre, au nom de ses compagnons, proclame: «Tu es le Christ!» Pierre dit vrai lorsqu'il qualifie Jésus de Christ, mais la vision qu'il a du Christ n'est pas celle de Jésus. C'est pourquoi, il ne supporte pas l'annonce de la Passion. Or, Jésus ne révélera pleinement son identité qu'au travers du don total qu'il fera de sa vie. Cet épisode constitue un pas important dans la connaissance de Jésus: il sera le Messie crucifié. Cette révélation est tellement contraire à l'attente juive de la restauration politique d'Israël par le messie, que Pierre se fait traité de satan par Jésus, c'est-à-dire de celui qui veut le faire dévier vers le mal. Jésus ne vient pas pour restaurer la gloire d'Israël, écrasé par l'occupant romain, mais il vient établir dans la souffrance, le rassemblement de toute l'humanité. Jésus ne nous sauve pas de la souffrance, mais il nous sauve par la souffrance. Et celui qui veut être disciple de Jésus ne peut pas faire l'économie du don de soi. Le chrétien gagne sa vie en s'offrant et en souffrant pour les autres: gagner, pour le chrétien, c'est se donner.

Cette vérité est inscrite dans le livre du prophète Isaïe, sous les espèces de «chants du Serviteur». Il s'agit du témoignage d'un homme qui se présente comme le «Serviteur». Cependant, certains chants semblent désigner par là un personnage collectif, le petit reste des justes exilés à Babylone, alors que d'autres désignant plutôt un prophète qui a eu à souffrir de son ministère. Dans le texte lu aujourd'hui, le Serviteur dit sa confiance en Dieu au cœur des épreuves. Les chrétiens verront dans ce Serviteur persécuté la préfiguration de Jésus outragé et crucifié. Mais aujourd'hui, chaque chrétien devrait assumer l'identité du Serviteur qui souffre pour être sauvé et sauver les autres. Tel est le sens de la foi qui sauve, en opérant par la charité: la plus grande charité consiste à se donner soi-même (Cf. deuxième lecture). Dans ces temps durs, certains se mobilisent en vue d'un progrès individuel, d'autres recherchent l'alliance avec ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique. Mais les vrais chrétiens sont ceux qui se mobilisent pour progresser en compagnie des plus petits et des plus faibles, ceux qui ont compris que la puissance est dans la plus grande gloire de Dieu, après un abaissement volontaire dans le service du prochain.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

ANNONCE

A l'occasion de la visite Apostolique du Pape François, du 29 au 30 novembre 2015, à Bangui, en RCA (République Centrafricaine), la Conférence Episcopale du Congo informe le Peuple de Dieu qui est au Congo Brazzaville et ceux qui voudraient faire le déplacement de Brazzaville à Bangui, de se rapprocher de l'agence Camal pour plus d'informations.

Bonne compréhension.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

IN MEMORIAM

9 septembre 2009
9 septembre 2015

Six ans, jour pour jour que Dieu Tout-Puissant rappelait à Lui, NGAMBOU Paul Fritel. Le frère aîné Juvet Pierre Nguono, les enfants, les frères et sœurs: Ngambou Pautele Prefina, Makoumounou Monique, Mpika Pascal Petron et Bizi Guy en Irlande, prient tous ceux et toutes celles qui l'ont



connu, de près ou de loin, d'avoir une pensée pieuse pour lui et que son âme repose en paix auprès de Dieu. Les messes sont dites en sa mémoire les 9, 13 et 20 septembre 2015, en l'église Ndonga Marie de Mfilou.

Tu es parmi nous et tu es inoubliable

Juvet Pierre NGUONO

La Finance solidaire

Notre métier: La gestion de l'épargne, l'octroi des microcrédits solidaires, le financement des entreprises, la création de initiatives d'insertion.

Appui financier aux initiatives économiques par

CONTACTS: [List of contact information for various branches]

Partenaires: WESTERN UNION, Moneytrans, etc.

BGFI Bank accompagne
les Jeux du Cinquantenaire



DU 04 AU 19 SEPTEMBRE 2015



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com


BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



Séminaire international de Beijing

Des nouveaux projets sur l'égalité des genres, pour l'éducation des filles et femmes en Afrique et en Asie

Du 1er au 5 septembre, Beijing a abrité un séminaire international pour le lancement de nouveaux projets en faveur de l'égalité des genres, pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique et en Asie.

Ce séminaire international sur l'éducation des filles et des femmes a été le premier événement organisé, dans le cadre du partenariat Unesco-Groupe Hna, pour l'éducation des filles et des femmes. Un partenariat mis en place en février 2014, et établi avec le soutien du partenariat mondial de l'Unesco, pour l'éducation des filles et des femmes: une vie meilleure, un avenir meilleur. Cette rencontre internationale a marqué, en effet, le lancement officiel de deux projets complémentaires menés au titre du Fonds-en-dépôt Unesco-Hna (Hfit). Ces projets aideront les pays d'Afrique et d'Asie à accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation, en mettant l'accent sur l'intégration de la problématique du genre dans la formation et le développement professionnel des enseignants. Ils seront mis en œuvre pendant cinq ans, avec un budget de cinq millions de dollars américains, financés au titre du Hfit. Le premier projet renforcera le plaidoyer, la mise en réseau et la communication aux niveaux mondial et régional, afin de faire respecter le droit des filles à l'éducation et de développer des capacités nationales pour mettre en place une éducation qui

tienne compte du genre en Éthiopie et au Ghana. Le siège de l'Unesco en assurera la coordination. Et, le second renforcera les capacités nationales en matière d'élaboration de politiques relatives aux enseignants, en tenant compte du genre, ainsi que des capacités des formateurs d'enseignants et stagiaires, des directeurs d'école et enseignants, afin de promouvoir des environnements, des pratiques d'enseignement et d'apprentissage sensibles au genre au Cambodge, au Myanmar, au Népal, au Sri Lanka et en Ouzbékistan. Le Bureau régional de l'Unesco à Bangkok en assurera la coordination. Les principaux partenaires et bénéficiaires de ces projets seront les ministères de l'éducation nationaux, les établissements de formation des enseignants et les écoles secondaires, ainsi que les centres d'éducation concernés dans les pays partenaires des projets. Signalons que ce séminaire a été organisé parallèlement à la visite d'étude du projet Unesco-Fonds en dépôt chinois (Cfit) intitulé: «Mettre à profit la technologie pour une formation des enseignants de qualité», dans le but de permettre aux pays d'apprendre les uns des

Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation.



autres et de tirer parti des expériences de la Chine en matière d'intégration des T.i.c dans l'éducation. Afin de créer des synergies entre le projet du Cfit et les deux nouveaux projets du Hfit. Des représentants des huit pays partenaires du projet du Cfit: Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Libéria, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, ont été invités à participer au séminaire et à partager leurs expériences, avec leurs homologues des projets du Hfit. Le séminaire a réuni environ 45 participants venus de 14 pays d'Afrique et d'Asie, où des projets dans le cadre du Hfit et du Cfit sont ou seront mis en œuvre. Il s'est agi du Cambodge, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Ghana, du Libéria, du Myanmar, de la Namibie, du

Népal, d'Ouganda, d'Ouzbékistan, de la République démocratique du Congo, de la République-Unie de Tanzanie, du Sri Lanka. Les participants ont été des représentants des ministères de l'éducation et des établissements de formation des enseignants. Se sont joints à eux des représentants du gouvernement chinois et des établissements de formation des enseignants en Chine. Des membres du personnel du siège de l'Unesco ainsi que des bureaux ou instituts régionaux et nationaux ont pris part également aux discussions. Une visite de deux jours dans des établissements universitaires de Beijing, mettant l'accent sur les T.i.c dans l'éducation a clos ce séminaire.

Viclaire MALONGA

Vie associative

La mutuelle «Amis rénovés» a fêté ses dix printemps

Le site de l'hôtel Bikoumou a servi samedi 29 août 2015, de cadre à la célébration des 10 ans d'existence de la mutuelle «Amis rénovés». Dix ans de solidarité et d'entraide mutuelle, conformément à la devise de l'association: «Amour-solidarité-entraide». Créée le 18 mars 2005 par Ossoula Lodin, Ngambolo Brissette et Mbon Staline, la mutuelle «Amis rénovés» compte, aujourd'hui, 62 membres, dont 60 femmes et deux hommes, à savoir: le président et le secrétaire



Ossoula Lodin.



Une vue des membres de la mutuelle.

général de la mutuelle. Son siège est sis 11 bis, rue Ndoungou, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de la ville capitale. Les membres de la mutuelle, conscients qu'il faut remettre au goût du jour la valeur solidarité-laquelle est en perte de vitesse dans notre monde-, ont tenu à fêter les dix ans avec éclat, dans une ambiance fort conviviale au demeurant, en associant à leurs réjouissances des représentants d'autres mutuelles, tout comme d'autres invités, individualités qui continuent à croire aux bienfaits de l'amour, de la solidarité et de

l'entraide. Reste que les représentants d'autres mutuelles ainsi que les invités promeuvent ces valeurs, dont notre société a grandement besoin. Le bureau de la mutuelle «Amis rénovés» est composé ainsi qu'il suit: **Président:** Lodin Ossoula **Vice-président:** Brissette Ngambolo **Secrétaire général:** Landry Ngas-saki **Trésorière générale:** Staline Mbon **Trésorière Adjointe:** Brice Abango **C.c.v:** Boukouta Chaldy **Chargé de la discipline:** Babindamana Elsa

Edgard EKUMANY

Conférence sur les changements climatiques en Allemagne

Le gouvernement allemand invite le ministre Henri Djombo

Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, a reçu mardi 11 août 2015, en son cabinet de travail, à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Thomas Strieder, qui lui a transmis une invitation de son homologue allemand, afin de participer à la conférence sur les changements climatiques en Allemagne, au début du mois d'octobre 2015. Cette invitation fait suite à l'appréciation des efforts entretenus par le Congo en matière de protection de l'environnement.



L'ambassadeur allemand Thomas Strieder.

ce qui concerne l'aide financière, met à la disposition du Congo un budget d'un peu plus de 15 millions d'euros pour le parc national Nouabalé-Ndoki. Ce parc est un patrimoine de la nature. L'Allemagne contribue beaucoup dans la gestion, l'administration et la protec-

tion de ce parc. L'Allemagne investit, également, dans les infrastructures touristiques. Un aspect important pour promouvoir et soutenir la protection de la nature, a conclu Thomas Strieder.

Philippe BANZ

Commémoration de la Journée de l'A.e.t

Joseph Alexandre Samba honoré par les anciens enfants de troupe

Ancien commandant de l'E.m.p.g.I (Ecole militaire préparatoire général Leclerc) de Brazzaville, et colonel de son état, l'A.e.t (Ancien enfant de troupe) Joseph Alexandre Samba est décédé, il y a treize ans, le 7 février 2002, alors qu'il exerçait encore ses fonctions de commandant de l'E.m.p.g.I. A l'occasion de la commémoration de la Journée de l'A.e.t, le 16 juillet 2015, la promotion sortante des élèves de l'E.m.p.g.I, reçus dans les rangs des A.e.t, a été baptisée promotion Joseph Alexandre Samba, en mémoire certainement du talentueux officier et cadre qu'il fut. Une façon de lui rendre hommage et de l'honorer.



Le colonel Joseph Alexandre Samba.

Qui fut le colonel Joseph Alexandre Samba?

Matricule 742, promotion maréchal Juin, le colonel Joseph Alexandre Samba est né le 19 mars 1951, à Brazzaville. Fils de feu Donatien Samba et de feu Antoinette Bakékolo, il fut ses études primaires à Boko (Département du Pool), où son père était sous-préfet, puis à l'Ecole Saint-Vincent de Poto-Poto. En 1965, il est admis à l'E.m.p.g.I, d'où il sort avec un B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), en 1968. A compter du 17 août 1972, Joseph Alexandre Samba est autorisé à souscrire un engagement volontaire de cinq ans, pour servir dans le Bataillon autonome du génie comme combattant de 2e classe. Grand sportif, il fut notamment un grand basketteur, une des qualités qui distinguent les enfants de troupe. Joseph Alexandre Samba obtint, après, une bourse d'officier qui lui permit de s'admettre au diplôme de chef de

travaux mécanisés du génie de l'Ecole unifiée d'Odessa en ex-Urss. De retour au Congo en 1975, commença, alors, pour lui une carrière militaire exemplaire qui le conduira à exercer plus tard des hautes responsabilités. Affecté, d'abord, au Bataillon autonome du génie son arme de prédilection, il sera nommé, successivement, sous-lieutenant le 1er avril 1975; lieutenant, le 10 avril 1977; capitaine le 10 avril 1981; commandant le 1er janvier 1986; lieutenant-colonel, le 1er janvier 1991, et colonel, le 1er avril 1993. Officier dans l'âme, doté d'une très grande capacité de travail, l'A.e.t Joseph Alexandre Samba a occupé, sa vie durant, les fonctions suivantes: de 1979 à 1982, il est commandant en second du centre d'instruction de Makola, sous le commandement de l'A.e.t Claude Emmanuel Eta Onka. De 1987 à 1993, il est commandant du régiment du génie; de 1993 à 1997, chef de division formation à la Direction de l'instruction et des écoles (Die); de 1998 à 1999,

conseiller du ministre de la défense nationale; de 1999 jusqu'à sa mort survenue le 7 février 2002, il assume la fonction de commandant de l'E.m.p.g.I. Signalons que le colonel Joseph Alexandre Samba fut diplômé, également de l'Ecole supérieure du génie de l'ex-Urss, en 1982, après un stage de formation. Homme de caractère au prestige rarement égalé, l'A.e.t Joseph Alexandre Samba a reçu plusieurs distinctions honorifiques parmi lesquelles celle de commandeur dans l'ordre du mérite congolais. Faisant montre de grande amitié et de grand attachement, il a été dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé comme un être cher au souvenir impérissable.

Alain-Patrick MASSAMBA

Radio Magnificat 93.5FM
 Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM
 Nos Contacts:
 Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68
 E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
 Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Théâtre

Le comédien Eric Victorien Mampouya repose au cimetière de Loukanga

Rappelé à Dieu, le 31 août 2015, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, des suites d'un accident cardio-vasculaire, Jacques Eric Victorien Mampouya, comédien, metteur en scène de théâtre et scénariste congolais de renom a été porté en terre, le jeudi 10 septembre dernier, au cimetière de Loukanga, sur la route de Linzolo, dans le district de Goma Tsé-Tsé (département du Pool). C'était en présence des parents, amis et connaissances du disparu, ainsi que de plusieurs anonymes. Flash-back sur la carrière de cet artiste au talent incommensurable, qui quitte, trop tôt, la terre des hommes.

Né à Brazzaville, en 1963, Jacques Eric Victorien Mampouya a signé son entrée dans le cercle des adeptes de l'art de Molière, après avoir décidé d'abandonner ses études d'économie amorcées à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville.

C'est en 1982 que l'artiste signe son premier grand rôle de comédien, par le truchement de la pièce «Simba Mvita», mise en scène par Sony Labou Tansi.

Deux ans plus tard, il prend part à son premier stage académique de formation d'acteurs, sous la direction de Pascal Nzongi et Guy Lenoir. En 1987, il signe sa première participation, en qualité d'assistant metteur en scène pour la pièce «L'étrange crime de Panrace Amadeus» de Sylvain Ntari Bemba, mise en scène de Gilbert Nsangata. Et quatre ans plus tard, sa première mise en scène personnelle, pour «Electre, mon amour», de Laszio Gyurko.

Dans une évocation, parue dans le quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», voici ce qu'écrit l'écrivain-poète Jean-Blaise Bilombo Samba sur l'artiste disparu. «Son esprit dans le vent, son baluchon sur le dos et maître de son expertise théâtrale, Jacques Eric Victorien Mampouya a commencé à arpenter le monde, le Sud et le Nord, l'Est et l'Ouest, pour délivrer les métamorphoses de ses créations et de son jeu d'acteur, sans s'économiser, ni compter. Il a, tour à tour, rencontré, explorer et traverser les univers de: Caya Makhele, dans «La fable du cloître des cimetières»; de Bernard-Marie Koltes, dans «la solitude des champs de coton»; de Sony Labou Tansi, dans «Monologue d'or et noce d'argent»; d'Emmanuel Bounzeki Dongala, dans «La femme et le colonel»; de Jean Racine, dans «Andromaque en Aboymey»; de Shakespeare, dans «Hamlet»; de Jean Marie Adiaffi, dans «Mé-



Eric Victorien Mampouya.

lédouman ou la quête d'identité»; d'Arthur Vé Batoumeni, dans «Le pauvre petit gars d'à côté».

Chez Eric Mampouya, le comédien a également rencontré la télévision et le cinéma. Il faut retenir sa présence dans «La rue des mouches» réalisé par P. Laik (FR3); dans «La bouteille de whisky» de Hyacinthe Mienandi (T.V Congo); dans «L'autre fils de Dieu» de Arthur Vé Batoumeni (MédiAfrique communication) et dans «Le voyage à Ouaga» de Camille Mouyeke (prix du public, Fespaco 2003).

La voix d'Eric radiophonique et vivante a été mise à contribution dans: «Antoine m'a vendu son destin» et «Lèse-majesté» de

Sony (Rfi). Le metteur en scène qui a frappé l'imagination dans trois dispositions scéniques d'une grande audace que sont «Lèse-majesté» de Sony, en 2000, «La femme et le colonel» d'Emmanuel Bounzeki Dongala, en 2001, et «La Contrebasse» de Patrick Sükind, en 2004, a décidé d'élargir sa quête professionnelle vers l'écriture et la réalisation cinématographique, à partir de 2008. C'est ainsi que le projet documentaire, «Les petits enfants de Père Jarrot», porté par Eric, avait bénéficié, en 2010, d'une bourse à la réécriture de l'Oif (Organisation internationale de la francophonie), demeuré disponible pour la réalisation, dès que le plaidoyer financier aurait tenu ses effets.

Comme pour tout échafaudage humain, la mécanique d'Eric Mampouya s'est retrouvée enrayée par la maladie, depuis quelques années. Et sa cinétique créatrice s'est, progressivement, altérée. La solidarité publique et privée lui a été comptée. Bien que des nombreux comédiens lui doivent d'avoir mis le corps en scène et la voix à l'assaut de l'espace, il n'est pas tout à fait faux de dire, aujourd'hui, le cœur gros et l'esprit en bataille, que «nous n'avons pas assez aimé Eric». Adieu, Eric, et que la terre de nos ancêtres te soit légère!

Véran Carrhol YANGA

11^{es} Jeux africains à Brazzaville

Malachie Cyrille Roson Ngouloubi dédie un poème à l'événement

«Onzièmes jeux africains», tel est le titre du poème que dédie Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, jeune écrivain congolais, par ailleurs président du Cercle des jeunes écrivains et artistes de l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), sise à Brazzaville, précisément à Moukondo, dans le 4^e arrondissement Moungali. Pour apporter son soutien à cet événement grandiose

que la capitale congolaise, on le sait, abrite, du 4 au 19 septembre 2015.

Dans «Onzièmes jeux africains», le jeune auteur congolais rend hommage à ce grand événement sportif qui célèbre, cette année, son jubilé d'or, au président de la République, à l'Afrique, à son pays qui, abrita, pour la première fois, ces jeux panafricains, en 1965.

A travers son poème, Malachie Cyrille Roson Ngouloubi manifeste son amour propre aux valeurs de son pays et son attachement au sport, afin d'apporter son grain de sel dans la réussite de cette fête africaine. Ainsi, écrit-il: «Au neuvième mois de cette historique année, toute l'élite sportive de la jeune africaine, avec grand émoi, durant deux semaines, s'affrontera pour que vivent l'honneur et la gloire de leurs nations, en quête de victoire». Le jeune auteur célèbre, aussi, le Congo et le continent africain: «Onzième Jeux Africains, Ô Afrique millénaire, Jeux du cinquantenaire, le Congo, bantoue terre, de ces Jeux le berceau, alors cœur du continent, aujourd'hui.»

Malachie Cyrille Roson Ngouloubi exhale sa joie de voir les différents compétiteurs remporter des victoires qui vont honorer leurs pays respectifs et le continent africain. Tout en remerciant le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour l'œuvre accomplie: «L'ineffable bonheur d'accueillir des milliers de compétiteurs. Et toi hospitalière Brazza la verte. Fortes sensations, grandiose kermesse. Belle sera la fête. Dans ces splendides installations. Merci le grand bâtisseur, papa Sassou. Et vous aussi, gouvernement. Les champions diront la messe et en nous faisant rêver».

Les 11^{es} Jeux africains organisés au Congo-Brazzaville, loin d'être la seule fête des compétiteurs et des autorités compétentes, sont, avant tout, la fête de tous et de ceux qui utilisent leur plume, pour cimenter les événements qui se passent sous leurs yeux. Tel est le regard du jeune poète sur cet événement.

Il sied de signaler que Malachie Cyrille Roson Ngouloubi a déjà publié plusieurs poèmes, parmi lesquels celui, «la paix», qui est en train d'être converti en chanson. Les amoureux de la musique l'auront, sous peu, dans les bacs.



Malachie C. Roson Ngouloubi.

Grâce-Désirée BAH

Bicentenaire de Don Bosco à Pointe-Noire

Les Salésiens dédient une «veillée» au Père éducateur

«Merci Don Bosco» est la soirée culturelle, pendant laquelle les jeunes des centres et oratoires salésiens ont souhaité, lundi 24 août 2015, un joyeux anniversaire à Don Bosco (décédé il y a plusieurs années déjà), à la paroisse Saint-Jean Bosco (Diocèse de Pointe-Noire).

Marche en procession, bougies allumées et des chants 100% Don Bosco. Les jeunes des diocèses de Brazzaville et de Pointe-Noire, qui ont pris part, du 22 au 25 août 2015, dans la paroisse Saint Jean Bosco, au M.s.j (Mouvement salésien des jeunes) national, célébrant les 200 ans de Don Bosco, ont vécu une nuit blanche. Méorable. Le thème de cette grand-messe religieuse fêtée mondialement (au Cameroun, en Italie, etc.), «Comme Don Bosco, avec les jeunes et pour les jeunes», a réuni les jeunes autour d'un concours de chorégraphie. Moment singulier de communion avec le Christ et de partage de joie. «La joie chasse le mal, l'échec, la tristesse et la désolation. Comme Don Bosco, la joie nous ouvre les portes du ciel. Soyons donc des communicateurs de joie. Plus vous communiquez la joie, plus Dieu vous ajoutera. Faites que les malheurs des jeunes puissent disparaître...», a conseillé Mgr Alain Loemba Makosso, vicaire général du diocèse de Pointe-Noire. «Don Bosco est, pour moi, un label...200 ans d'histoire, 2000 ans d'avenir. Que le charisme de Saint Jean Bosco

perdure», a renchéri le père Jerry Mabilia Matsoumbou, responsable de la pastorale de Pointe-Noire. Musicien, ce prêtre est aussi l'auteur de l'album du bicentenaire dédié à Don Bosco.

«Avec Don Bosco, il y a la joie», dit le slogan. Cette joie, les jeunes des groupements partageant la vocation de Don Bosco, ceux des centres et oratoires salésiens, comptent bien l'en-



Des jeunes de Brazzaville sur scène.



Le public.

retenir et l'offrir aux autres jeunes, pour sécher leurs larmes. «Nous sommes des jeunes missionnaires. Nous avons pour modèle Don Bos-

co et allons continuer son œuvre...», a affirmé Mondel Diambomba, membre de la délégation de Brazzaville. Pour mémoire, Saint Jean

Bosco ou Don Bosco (né Giovanni Melchior Bosco, le 16 août 1815, à Castelnuovo d'Asti, dans le Royaume de Sardaigne - mort le 31 janvier 1888, à Turin, en Italie) était un prêtre italien qui a voué sa vie à l'éducation des jeunes enfants issus de milieux défavorisés et qui a fondé, en 1854, la Société de Saint François de Sales, plus connue sous le nom de Congrégation des salésiens. L'Église catholique romaine l'a déclaré saint, en 1934, sous le nom de Saint Jean Bosco.

Il est fêté le 31 janvier. C'est le Saint patron des éditeurs, des apprentis et des prestidigitateurs.

Hordel
BIAKORO-MALONGA



Radio Magnificat 93.5 FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts:

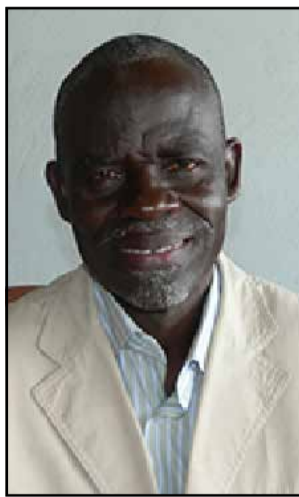
Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Il y a cinquante ans, l'enseignement était nationalisé au Congo!

La nationalisation de l'enseignement, fille de la Révolution, est restée en vigueur jusqu'en septembre 1990. «L'éducation et la formation font partie des attributions du Parti et de l'Etat. Il ne peut de ce fait exister d'enseignement privé» lit-on dans le préambule de la loi n°20/80 du 11 septembre 1980 portant réorganisation du système éducatif en République populaire du Congo (loi de mise en œuvre de l'Ecole du peuple). Pendant un quart de siècle, l'Etat dirigé par le Parti a donc gardé le monopole de l'éducation et de la formation. Ce qui a fait dire à l'ancien ministre, Gabriel Entchia-Ebia : «Les révolutionnaires d'hier doivent aujourd'hui faire leur autocritique car ils ont une grande responsabilité dans le processus de déliquescence de l'école. Au lieu de rechercher l'excellence, ils ont plutôt choisi la voie de la facilité» (cf. son ouvrage publié en 2009 aux éditions Hemar: 800 jours au ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, p.92). En effet l'école avait été fortement politisée. La trilogie déterminante ou principe des 3 CO (codétermination, codécision et coresponsabilité) avait fait son apparition à l'école dans le choix des responsables des établissements scolaires. Ainsi des promotions avaient été faites plutôt aux militants qu'aux enseignants méritants ; il fallait être «expert et rouge». Pour bénéficier d'une bourse d'études à l'étranger, la caution de l'UJSC (Union de la jeunesse socialiste congolaise, la jeunesse du Parti) était requise. Durant ces 25 ans, on avait entrepris d'enseigner la morale communiste : à l'école primaire et au collège à travers le mouvement national des pionniers (MNP) ou des inspecteurs d'enseignement étaient des Co-commissaires du MNP tandis qu'au secondaire, l'enseignement des sciences sociales (le marxisme-léninisme) avait remplacé celui du cours



Par Simon Nanitelamio.

classique de philosophie. Il incombait à la révolution pédagogique de faire advenir le nouvel homme car il est très important de changer l'homme pour changer la société. Pour marquer l'attachement du Congo aux idéaux de l'internationalisme prolétarien, des établissements scolaires anciens et nouveaux, étaient baptisés aux noms des héros étrangers ou nationaux de la lutte anti-impérialiste, anticolonialiste ou aux dates et faits mémorables qui ont marqué l'histoire du pays. C'est ainsi que considérés à l'époque comme agents du colonialisme français, Pierre Savorgnan de Brazza et Victor Augagneur perdirent les lycées qui portaient leur nom depuis l'ère coloniale en devenant respectivement lycée de la Libération (Brazzaville) et lycée Karl Marx (Pointe-Noire). Les autres lycées furent baptisés: Drapeau rouge (Chaminade), Emery Patrice Lumumba (Anne Marie Javouhey) à Brazzaville et Lénine (Dolisie), Engels (Gamboma), Salvador Allende (Makoua); on eut aussi les CEG Kwame-Nkrumah, Agostino Neto, Hô Chi Minh, Angola Libre, etc. pour ne citer que les noms étrangers. D'autres CEG et les CET (collèges d'enseignement

technique) ainsi que les écoles primaires n'ont pas été oubliés ; ils ont pris des noms des nationaux : André Grenard Matsoua, 12 août 1965, Albert Ikogne, Tchimpa Vita, Lheyet Gaboka, Raphaël Massamba, Pierre Ntsiéti, Trois Martyrs, 31 décembre 1969, Mabilia-ma-Nganga, Boueta-Mbongo, Conférence nationale, Unité nationale, 5 février 1979, etc. L'Ecole militaire préparatoire général Leclerc devient Ecole militaire des Cadets de la Révolution et trois ans après son assassinat, le 18 mars 1977, le président Marien Ngouabi, fondateur du PCT, s'est vu attribuer l'Université de Brazzaville baptisée Université Marien Ngouabi selon l'ordonnance n°034/77 du 28.07.77. Dans la foulée de la débaptisation des établissements scolaires, la capitale Brazzaville avait failli changer de nom comme ce fut le cas de certaines gares du chemin de fer Congo-Océan (CFCO) où les noms étrangers Simon, Baratier, Hamon, Brusseau, Marchand, Comba, Marche, Deschavanne, Le Briz, Jacob, Favre, Girard, Holle, Saint-Paul, Patras ont disparu remplacés par des noms congolais ; seuls les noms africains (Les Bandas, Les Saras) ont été et restent maintenus. Devant l'expansion galopante de la démographie scolaire au fil des années, l'Etat, économiquement faible et soumis aux contraintes des programmes d'ajustement structurel (PAS), n'avait plus eu des ressources financières suffisantes pour supporter la charge de sa politique éducative malgré le recours à l'action créatrice des masses. On a ainsi assisté à la fermeture progressive des internats, à l'abandon des laboratoires dans les collèges et lycées et à l'insuffisance des équipements dans les établissements scolaires. L'action créatrice des masses, sans planification, a contribué à l'augmentation du nombre d'établissements scolaires

que l'Etat peine à pourvoir en personnels enseignants, en équipements et autres matériels didactiques. Avec la libéralisation de l'enseignement en septembre 1990 et au lendemain de la tenue de la Conférence nationale souveraine de 1991 qui a opté pour le libéralisme et pris l'acte n°068/91 portant révision de la loi scolaire n°008/90 du 06.09.90, la presque totalité des lycées et collèges qui portaient des noms marxistes ou des héros étrangers révolutionnaires les ont abandonnés et ont retrouvé leurs premières appellations ou pris d'autres plus adaptées au nouveau contexte. Le projet de mise en œuvre de l'Ecole du peuple qui avait connu un début d'exécution en 1977 sous le ministre Antoine Ndinga-Oba, initiateur de la loi n°20/80, a été abandonné à son départ de l'éducation nationale. L'expression «travail productif à l'école» n'était plus dans les discours. Aucune réforme ne réussit sans continuité politique et administrative: cas de la réforme Levy Makany de 1967. Dès la promulgation de la loi de dénationalisation et sans attendre que tout le cadre juridique soit mis en place, des promoteurs, avec engouement, ont créé des écoles privées libres, du préscolaire au supérieur, pour aider l'Etat à scolariser et former la jeunesse congolaise. De leur côté, après signature des conventions avec l'Etat, les confessions religieuses, à leur demande, se sont vues rétrocéder en «l'état», certains de leurs établissements scolaires nationalisés en août 1965 qu'il a fallu parfois réfectionner; elles ont créé d'autres qui sont des établissements conventionnés de type 2. La nationalisation de l'enseignement a eu tout de même des aspects positifs qu'il convient de ne pas nier: en plus de la mixité scolaire filles/garçons et de la démocratisation qu'elle a ren-

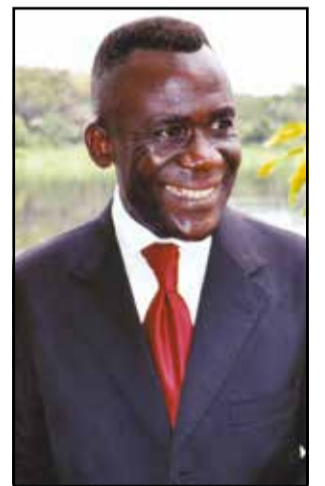
forcées, elle a, par exemple aussi et surtout, favorisé le brassage jusqu'à ce jour des populations scolaires de croyances philosophiques ou religieuses différentes. Bref, ainsi a été refermée la parenthèse de la nationalisation de l'enseignement dans notre pays, le Congo ! Aujourd'hui la question centrale est de redorer le blason de l'école car l'annulation, le 5 juin dernier, des épreuves

de la session initiale du baccalauréat de l'enseignement général pour fuites massives des sujets est une preuve de la médiocrité de notre système éducatif que la session de remplacement de juillet ne doit pas permettre de balayer d'un revers de la main. Il nous faut chercher comment motiver et faire travailler efficacement les élèves et leurs enseignants pour rendre plus performante notre école: les acquis des élèves constituent une bonne mesure du progrès d'un système éducatif.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

La démocratie est un médicament aux problèmes qui se posent dans un pays

Ces temps derniers, nous entendons des énormités ou des intellectuels d'un autre âge du genre parler de «démocratie à l'africaine», comme si on peut parler de «chimie à l'africaine» ou de «biologie à l'africaine». Il n'y a rien de cela! Les pays aspirent à la démocratie. Il faut concevoir la démocratie comme un médicament ou une solution aux problèmes qui se posent dans un pays. Comme tout autre médicament, la dose est importante. Une dose trop faible ne guérit pas. Une dose trop forte peut tuer. En médecine, et les médecins le savent, la dose tient compte de l'âge, du poids et d'autres caractéristiques du malade. Il est souvent prévu des effets secondaires. En politique, la dose de la démocratie devrait tenir



Par Michel Rodriguez Abiaboutti.

compte de l'enveloppe culturelle du peuple et dans cette enveloppe culturelle figurent les traditions, l'héritage, l'histoire, le poids des préjugés, l'effet de l'acculturation, la place de la religion, etc. A cela s'ajoute la richesse nationale en présence, dont les matières premières généralement exploitées par les anciennes puissances colonisatrices. La démocratie a été conçue pour les peuples. Il n'y a pas de peuples inaptes à la démocratie. Mais, la dose qui peut augmenter au fur et à mesure de l'évolution sociale doit être bien calculée. Sinon, elle produira ce que l'on voit souvent en Afrique: libertinage, exacerbation du tribalisme, mensonge, bourrage de l'opinion publique par les dirigeants, calomnies, diffamation, violences multiformes, fanatisme, déchirement du tissu social.

C'est dire que pour pratiquer la démocratie, certaines conditions sont nécessaires. Mais, il faut rappeler que les conditions nécessaires ne suffisent pas. On a besoin, très souvent, de conditions nécessaires et suffisantes. L'identification de ces conditions nécessaires et suffisantes n'est pas une opération simple. Et si l'on néglige un seul détail, il peut constituer le facteur perturbant susceptible de faire échouer la totalité de tout ce qui a déjà été fait. C'est pourquoi la précipitation et les improvisations nuisent généralement à la réalisation des grandes œuvres. Diriger, c'est prévoir, comme on le dit souvent. Et prévoir, c'est identifier un ensemble de conditions qu'il faut préalablement réunir, pour réaliser telle ou telle action. Il faut savoir s'asseoir, réfléchir et proposer des solutions réalistes qui prennent en compte la nécessité de tenir compte de certaines exigences dont certains à priori semblent quelquefois se contredire.

La démocratie est un système politique qui permet d'arriver au pouvoir par les urnes. Les urnes donnent le pouvoir mais pas nécessairement les conditions de réalisation de la paix et du développement économique et socio-culturel. Ces conditions varient avec les pays et les contextes. Il faut savoir les évaluer, les identifier et les mettre en œuvre. Le slogan qui fait remarquer qu'il est plus facile d'accéder au pouvoir que de le conserver devrait attirer l'attention de tous. La démocratie n'est pas le refus de l'alternance. En démocratie, on ne s'accroche pas au pouvoir. En démocratie, nul n'est indispensable. Des urnes, on peut effectivement tirer un pouvoir. Mais, les conditions précitées se tirent ailleurs. Il faut savoir identifier cet ailleurs. Et surtout, il faut savoir qu'il existe des conditions nécessaires et suffisantes. Il faut aussi savoir distinguer le nécessaire du superflu, le nécessaire de l'accessoire, même s'il est quelquefois nécessaire de les lier, comme on le fait pour l'utile et l'agréable.

Michel Rodriguez ABIABOUTTI
Libre penseur

Unhaco (Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo)

Droit de réponse du secrétariat national à Armand Guy-Richard Ndinga Okossa

Suite aux propos ambigus de Monsieur Armand Guy Richard Ndinga Okossa, membre de l'Association «Viens et vois» publiés dans le journal «La Semaine Africaine» n°3524 du 1^{er} septembre 2015, propos selon lesquels, entre autres: «L'Unhaco n'a pas mandat de représenter toutes les personnes handicapées du Congo», le secrétariat exécutif national de l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) précise que l'Unhaco n'a jamais eu la prétention de penser qu'elle est la seule interlocutrice des personnes handicapées au Congo, dès lors que la loi de 1901 autorise même à deux personnes de créer une association. Cependant, l'Unhaco reste, incontestablement, une fédération des associations des personnes handicapées, la plus ancienne, la plus grande, la plus représentative des organisations des personnes handicapées (O.p.h) de notre pays, sur le plan national et international.

Sa crédibilité, qui n'est plus à prouver, a fait que les nombreuses retombées positives de son action, dont le recrutement des personnes handicapées à la fonction publique, profitent également à ce frère qui n'a pas connu cette lutte menée depuis plus de deux décennies, car il venait de rejoindre le cercle des personnes handicapées, il n'y a que quelques années. L'Unhaco constate aussi qu'il lui est malheureusement difficile d'appréhender les contraintes qui s'imposent après la ratification, par le Congo, le 14 février 2014, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui oblige, à notre pays, la revisitation de la loi n°009/92 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée. Ndinga-Okossa ferait mieux de se rapprocher de l'Unhaco qui a amorcé la réflexion sur la réécriture de la loi n°009. L'Unhaco rappelle que le dialogue de Sibiti a été un «dialogue national» et non un

«dialogue dit national» comme il le prétend, certainement avec ironie. Aussi, doit-il savoir que, outre l'Unhaco, la Dynamique des femmes handicapées, association non membre de l'Unhaco, avait également pris part à ces retrouvailles nationales sans exclusive de Sibiti 2015. L'Unhaco n'était donc pas seule à cette rencontre. Et que, dans le cadre de la réforme des institutions, concernant le volet problématique du handicap, les conclusions de Sibiti portent sur «l'institutionnalisation d'une gouvernance qui prenne en compte les différentes composantes de la société civile congolaise, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap et les populations autochtones». Il est donc absurde de mettre en cause les conclusions du dialogue national de Sibiti, comme il l'insinue. Il met en exergue les articles 8 et 30 qui sont évanescent quant aux avantages à accorder aux personnes handicapées et refuse de constater que l'ar-

ticle 58, dernier alinéa de la Constitution du 20 janvier 2002, est discriminatoire à l'endroit des personnes handicapées: «...S'il ne jouit d'un état de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins assermentés, désignés par la Cour constitutionnelle». En somme, le secrétariat exécutif national de l'Unhaco, sans risque de se tromper, estime que les propos d'Armand Guy-Richard Ndinga Okossa, membre de l'Association «Viens et vois», tendent à régresser et diminuer les chances de l'épanouissement des personnes handicapées du Congo. Heureusement, comme l'a annoncé le président de la République, dans son message sur l'état de la Nation 2015, «les résultats de Sibiti ne manqueront pas d'échos dans le futur». Les personnes handicapées y fondent grandement leur espoir.

Blancharde MAKOSSO
Secrétaire Générale
de l'UNHACO

CHANGEMENT DE NOM

M. Kaya Kihindou Abdel Andrade, né le 27 Janvier 1990, s'appellerait, maintenant, Mohamed Ballou Abdel Andrade.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une entreprise commerciale basée à Brazzaville, cherche un comptable expérimenté pour les besoins de ses activités.

CONDITIONS:

- Niveau d'études: BAC+3
- Une expérience professionnelle de 3 ans

Le dépôt des dossiers à l'adresse suivante: bmmrecrutement@gmail.com.

Délais de clôture: le 10/10/2015.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU

Notaire

Sise 93, avenue MOE KATT MATOU, immeuble BATCHI, entre Ex-Warid Congo et la boulangerie Gerbe d'Or, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«MISROTECH GROUP SERVICES-2A»

En sigle MGS-2A

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA
Quartier Mongo-Mpoukou, derrière la commune
RCCM N° CG/PNR/15 B 441/Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 24 Avril 2015, dûment enregistré le 30 Avril 2015, sous le folio 81/1, n° 125, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:
- Formation;
- Assistance technique;
- Accompagnement;
- Conseils et intégration des systèmes d'informations;
- Vente des consommables et matériels informatiques;
- Importation des équipements informatique.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobi-

lières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: «MISROTECH GROUP SERVICES-2A», en sigle MGS-2A;

Adresse: Quartier Mongo-Mpoukou, derrière la commune;

Administration: la gérance est assurée par Monsieur Aimé NZIHOU;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/15 B 441.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

JEUX AFRICAINS: LE PROGRAMME OFFICIEL DE LA JOURNEE DU 11 SEPTEMBRE 2015

Nzango				Kintélé (Terrain de tennis)			
DIXIEME JOURNEE (11/09/15)							
DISCIPLINES	Heures	Epreuves	Disciplines	Lieu	Sexe	Pool	Etape
Basket ball				Makélékélé			
Boxe	07h-08h	Visite médicale - Pesée		Talangai			
	14h-18h 30	51-54-60-64-75 Filles 49-52-56-60-64- 69-75-81-91-91 Hommes		Talangai			Finales et cérémonies protocolaire
Boxe				Talangai			
Cyclisme	09h 00	Contre la montre individuel		Route	M/D		
Foot-ball	Repos						
Haltérophilie							
	9H00						
	15H00						
	17H00						
Handball	12h	SEN-LBA		PS Kintélé	H	A	Préliminaires 1ere Journée
	14h	ANG-KEN		PS Kintélé	H	B	
	16h	EGY-GAB		PS Kintélé	H	D	
	18h	CGO-CPV		PS Kintélé	H	C	
Natation	10h 00	Séries					
		200m Papillon		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		50m Nage Libre		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		200m Dos		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		200m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		1500m Nage Libre séries lentes		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Relais 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Realis 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
	17h 00	Finales					
		200m Papillon		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		50m Nage Libre		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		200m Dos		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		200m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
		1500m Nage Libre Finale directe		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Relais 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Dames		
		Realis 4 fois 100m 4 Nages		Comp. Naut. Kintélé	Messieurs		
Tennis		Compétition de simples et Doubles		Tennis club / FECOTEN	M/D		
Tennis de table				Révolution			
	12H00	Cameroun - Nigeria		GAMD	Dames	B	
	14H00	Rwanda - Cap vert		GAMD	Messieurs	B	
	16H00	Cap vert - Kenya		GAMD	Dames	B	
	18H00	Algerie - Ghana		GAMD	Messieurs	B	
	20H00	Mozambique - Algérie		GAMD	Dames	B	
	22H00	Seychelles - Cameroun		GAMD	Messieurs	B	
Beach volley				Kintélé			
Boxe des pharaons				Hall des pompiers			
Nzango				Kintélé (Terrain de tennis)			



Jeux africains-Brazzaville 2015

Entrée libre au Complexe sportif "La Concorde"!



Le droit d'entrée au Complexe sportif La Concorde, à Kintélé, est, désormais, libre. C'est un cadeau du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, au public sportif brazzavillois, a déclaré, en substance, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, qui faisait, mercredi 9 septembre 2015, le point du déroulement des 11^{es} Jeux africains, au sixième jour des compétitions.

La gratuité de l'accès au Complexe sportif La Concorde est justifiée, a expliqué le ministre Léon Alfred Opimbat, en raison de l'éloignement de cette infrastructure sportive, qui oblige les spectateurs à parcourir une longue distance, en partant des quartiers populaires de la ville, et le souci d'encourager la population à aller nombreuse au stade et apporter son soutien aux athlètes des pays participants. Le déficit financier sera «couvert par la présidence de la République», a indiqué le patron du sport congolais. L'intention est louable, mais les autres sites abritant les 11^{es} Jeux africains, notamment le complexe omnisports Président Alphonse Massamba-Débat, les gymnases Maxime Matsima, à Makélé-



Léon Alfred Opimbat faisant le point à mi-parcours.

kélé, Henri Elendé, à Diata, Michel D'Ornano, au bataillon des sports, Etienne Mongha, à Ouenzé, et Nicole Oba, à Talangai, l'accès est payant, cependant, le coût du billet

d'entrée est revu à la baisse, pour satisfaire un tant soit peu les spectateurs. Il passe de 1000 à 500 francs CFA, a précisé Léon Alfred Opimbat. Concernant le niveau de participation des pays, sur 51 pays annoncés, 49 ont déjà foulé le sol congolais. Les délégations débarquent à Brazzaville en fonction des dates des compétitions auxquelles leurs sportifs sont engagés. Au total, au 8 septembre 2015, 5002 athlètes ont intégré le village des Jeux. Sur le plan de l'organisation, Léon Alfred Opimbat est satisfait du fonctionnement des commissions spécialisées, en dépit de quelques faiblesses constatées ici et là. Les compétitions se déroulent presque sans fausses notes, selon lui. Autre motif de satisfaction,

pour le ministre Opimbat: la moisson de médailles de la délégation congolaise, forte de 859 sportifs et encadreur. Le Congo a déjà engrangé 11 médailles, dont 3 en or, 1 en argent et 7 en bronze, en sept jours de compétition. «Cela montre bien que les Diablos-Rouges donnent le meilleur d'eux-mêmes», se réjouit Léon Alfred Opimbat. Qui invite les spectateurs congolais à répondre, massivement, à l'appel à la mobilisation lancé par le président Sassou-Nguesso, «pour que la fête continue d'être belle», jusqu'à la fin des Jeux.

G.M.

Moisson

L'Afrique du Sud et le Maghreb comme chez eux à Brazzaville

L'Afrique du Sud et les pays du Maghreb sont en train d'écraser de tout leur poids les 11^{es} Jeux africains, à Brazzaville, où participent quarante-neuf nations, selon le dernier décompte fait par le C.o.j.a. A mi-parcours de la compétition, qui se termine le 19 septembre, cinq sports ont terminé leurs épreuves: le karaté, l'escrime, la gymnastique, le badminton et la pétanque.

Les sportifs sud-africains pointent en tête du tableau provisoire des médailles en natation. Le bassin du complexe nautique fait le plein, chaque jour, et les dernières finales interviendront, vendredi 11 septembre. Le niveau de performance est fort acceptable. Il est dû, essentiellement, au duel entre nageurs de l'Afrique du Sud, et à l'affirmation des deux grands de la natation africaine, tous sud-africains: Chad Le Clos, qui s'est tapé le luxe d'améliorer deux records des Jeux, ceux du 50m papillon, (23"51) et du 100m papillon (51"24), et Cameron Van Der Burgh, victorieux du 50 m brasse en établissant le nouveau record des Jeux (27"18).

Côté féminin, la Zimbabwéenne Coventry Leigh Kristy, une star de la natation mondiale, elle aussi, n'a pas hésité à venir célébrer, à Brazzaville, le Cinquantenaire des Jeux africains. Elle a eu un bon impact avec, notamment sa victoire au 100m dos (1'01"15), ratant de peu de battre le record des Jeux (1'00"86) de cette épreuve. L'Algérie, la Tunisie, l'Angola, la Namibie se contentent des miettes. Pour le Congo, l'examen a été impitoyable.

L'Egypte en escrime

L'Egypte a, pour l'instant, fait le



Dualde Malonga Kiminou, médaille d'or des -84 Kg au karaté.

plein de médailles à l'escrime. Elle termine en tête au tableau des médailles, en remportant 19 médailles, dont 7 en or, 4 en argent et 8 en bronze. Suivent, après: la Tunisie (10 médailles dont 4 en or, 4 en argent et 2 en bronze) et l'Afrique du Sud (1 seule médaille; elle est en or). Le Congo a été inexistant dans cette discipline.

Badminton

Comme à la natation, l'Afrique du Sud a trusté les podiums du tournoi de badminton: 6 médailles, dont 3 en or. Devant l'Ile Maurice (4 médailles, dont 2 en or) et les Seychelles (2 médailles, dont 1 en or et 1 en bronze).

Congo: le salut est dans les combats et la gymnastique

La moisson de médailles du Congo est, certes encore maigre, pour l'instant, compa-

poitrine de deux karatékas, en combat individuel, Innocent Okemba, victorieux en finale, dans la catégorie des moins de 60kg, aux dépens de l'Algérien Bouam Kiahbelkrim, et Dualde Malonga Kiminou (plus de 84kg), vainqueur de l'Egyptien Ahmed Alasfar.

Au karaté, le Congo est troisième place, au classement général, puisqu'il a glané, également, 5 médailles de bronze: Adonain Mayinguidi (-75kg), Davy Diego (-84kg), en hommes, Nina Youlou (....), kata par équipe, et kumité par équipe.

La dernière médaille d'or du Congo a été décrochée par Mercia Gustany Massamba, en gymnastique aérobic, en individuel. Un exploit! Outre l'or, la gymnastique a donné deux autres médailles au Congo. Elles sont en bronze, remportée dans les épreuves Mixte et Equipe. Au total, le Congo a déjà récolté



Épreuve de natation au complexe nautique de la Paix à Kintélé.

rée au géant sud-africain ou aux pays du Maghreb, mais, d'ores et déjà, les sportifs congolais ont fait déjà mieux qu'à Alger, en 2007, l'année de leur meilleure performance en dix éditions. Trois médailles d'or (contre 2 d'or, à Alger, et 1 d'or, en 1965, à Brazzaville) sont déjà tombées dans leur besace. Elles pendent sur la

11 médailles (3 or, 1 argent, et 7 de bronze), après huit journées de compétition. La médaille d'argent est issue de la pétanque, remportée par Chabrol Binguila, battu en finale de l'épreuve de tir de précision par le Sénégalais Ndiaye.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Récompense

Un chèque de 5 millions de francs CFA pour Franck Elemba Owaka

Premier athlète congolais champion de France, vice-champion d'Afrique, 2^e meilleur performeur africain 2015, Franck Elemba Owaka a été encouragé pour ses performances, au plan africain et mondial, par la société pétrolière A.o.g.c (Africa oil and gas Corporation), qui lui a remis, vendredi 4 septembre 2015, un chèque de 5 millions de Francs Cfa.



Franck Elemba Owaka exhibant son chèque.

Le Directeur général de la société AOGC, Pierre Narcisse Loufoua, a expliqué le bien-fondé de son geste. «L'A.o.g.c s'intéresse, depuis toujours, au sport, parce que nous trouvons des choses communes avec le sport, en général, et certains sports, en particulier. Nous avons bien suivi les performances de Franck. Nous le suivons déjà, depuis un certain moment. Il a été en même temps, champion du Maroc, en matière de lancer de poids. Vous savez nos parcelles ici, c'est 20 m sur 20, et bien Franck a été capable de franchir ce seuil, en lançant le poids de plus de 7kg, soit le poids de plus d'un bidon, de l'autre côté de la parcelle. Ce qui montre sa performance», a-t-il dit, avant de préciser que l'A.o.g.c a tenu à s'associer à tous ceux qui ont déjà entamé le travail avec l'athlète, à son entraîneur et à bien d'autres pour l'encourager. Espérant à la victoire au bout des 11^{es} jeux africains, le Directeur général de l'A.o.g.c a indiqué que «tout ce que nous attendons c'est qu'il donne le meilleur de lui-même. L'essentiel n'est plus de participer, mais il faut gagner. Donc, nous attendons la plus belle des médailles c'est-à-dire l'or».

Franck Elemba: la chance de l'athlétisme congolais aux Jeux africains?

Qualifié pour les Jeux Olympiques de Rio (Brésil), en juillet 2016, pour avoir franchi les minima exigés, 20 mètres, Franck Elemba est donc parmi les athlètes en lice pour les 11^{es} Jeux africains. Avec une taille d'un mètre quatre-vingt-dix-huit (1,98m), Franck Elemba pèse 135 kg. Il semble être une fierté pour le Congo.

Après avoir été primé, l'athlète congolais s'est exprimé en ces termes: «Je crois que je suis là pour réaliser un nouveau record que je vais laisser au Congo, dans quelques jours et qui va rester pendant des siècles. Avec l'accompagnement du nouveau sponsor, A.o.g.c, qui sera avec moi jusqu'à la fin de ma carrière, je crois que je vais arriver à être parmi les meilleurs olympiques ou parmi les meilleurs mondiaux. Et, grâce à l'A.o.g.c, on va arriver à franchir d'autres étapes.»

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Direction générale de M.t.n Congo

Djibril Ouattara, nouveau Directeur général

Nouveau directeur général de la société de téléphonie mobile M.t.n Congo, Djibril Ouattara a pris ses fonctions, mercredi 2 septembre 2015, à Brazzaville, en présence du vice-président du groupe M.t.n, Karl Toriola. Il remplace à ce poste Freddy Tchala, affecté en Côte-d'Ivoire. Le nouveau Directeur général, Djibril Ouattara, a présenté ses civilités au ministre des postes et télécommunications, Hellot Matson Mampouya, mardi 8 septembre 2015.



Pendant la séance de travail avec le ministre Hellot Mampouya.

Djibril Ouattara a fait part au ministre Hellot Matson Mampouya du plan d'action qu'il entend mettre en œuvre, en vue de pallier les nombreuses difficultés techniques que rencontre M.t.n Congo, notamment, dans l'amélioration de la qualité radio de son réseau cellulaire, malgré les appels à l'ordre répétés par l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques). Le nouveau Directeur général veut permettre aux abonnés de son réseau, de meilleures conditions télépho-

niques. «*Nous avons pour mission fondamentale, l'amélioration de la qualité de nos services, soutenir le leadership de*



Djibril Ouattara.

la société, pour le bonheur des abonnés de M.t.n Congo. En sus de cela, nous

comptons faire de l'année 2016, une année de grand investissement jamais

réalisé au sein de la société», a confié Djibril Ouattara.

Le ministre Hellot Matson Mampouya a, quant à lui, félicité le nouveau directeur de M.t.n Congo et promis de travailler la main dans la main avec ses partenaires du secteur de la téléphonie mobile, afin de relever le défi du développement des télécommunications au Congo.

Pascal BIOZI
KIMINO

Canal +

Deux nouvelles chaînes, pour offrir le meilleur du sport aux abonnés

Alix Lebrat, Directrice Générale de Canal+ Congo, a animé une conférence de presse, vendredi 7 août 2015, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. A cette occasion, elle a indiqué qu'«*auparavant, avant le 21 juillet 2015, on n'avait que deux chaînes sportives. Et, pour offrir le meilleur du sport à l'ensemble de nos abonnés, depuis la date susmentionnée, on a ajouté deux canaux de sport: Canal+ sport 3 et Canal+ sport 4*». Ce qui les ramène à quatre: Canal+ sport 1, Canal+ sport 2, Canal+ sport 3, Canal+ sport 4. A entendre les responsables de Canal+, les quatre nouvelles chaînes, créées spécifiquement pour le continent africain, feront que les abonnés puissent profiter à discrétion de l'ensemble de ces programmes sportifs et ceux relevant des autres secteurs d'activité.



Alix Lebrat, pendant la conférence de presse.

Chaque chaîne bénéficiera d'une programmation unique et diversifiée, de tous les grands rendez-vous sportifs au monde. En effet, dans Canal+ sport 1, on retrouvera l'intégralité des matchs de ligue 1 française, les plus grandes affiches de l'U.e.f.a (Union européenne de football association) champions league et de l'U.e.f.a Europa league, ainsi que toutes les émissions dédiées à l'actualité sportive. Canal+ sport 2 retransmettra tous les matchs de Barclays 1e league, un grand match à chaque journée de l'U.e.f.a Champions league. Canal+ sport 3 se chargera de diffuser le meilleur du basket avec la NBA, tous les meetings du monde de Formule 1, le Top 14, le plus grand championnat de rugby au monde, un grand match à chaque journée de l'U.e.f.a Champions league.



Des participants à la conférence de presse.

Enfin, Canal+ sport 4 s'occupera des grands tournois de tennis, à l'instar de Roland Garros, Wimbledon, mais aussi, de tous les tournois ATP Master 1000 et Master 500. A cela, il faut ajouter les plus belles rencontres de golf, comme l'European Tour, et tous les Masters, ainsi qu'un grand match à chaque journée de l'U.e.f.a Champions league. Ces nouvelles chaînes et contenus exceptionnels sont exclusivement créés et proposés pour le continent africain et bénéficient de toute l'expertise éditoriale unique de Canal+.

Fort d'une expertise unique dans le traitement du sport sur ses canaux, Canal+ propose les plus grands événements sportifs à ses abonnés, avec de nombreuses disciplines majeurs: le football, le rugby, l'athlétisme, le tennis, le basketball. La liste n'est pas exhaustive.

Il ressort de cet échange avec la presse que les chaînes Canal+ sont spécialement déclinées pour les abonnés, selon qu'ils résident en Afrique centrale ou en Afrique de l'ouest, afin qu'ils puissent profiter pleinement de tous leurs programmes préférés, selon leur fuseau horaire. Ainsi, les programmes s'adaptent au rythme de leurs soirées. Quel que soit le pays où l'abonné se trouve, sa série ou son film préféré débute à 20h30.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

OFIS SECURITY SYSTEMS

Alarme Anti-intrusion
La Sécurité contre le cambriolage

430 000 FCFA HT

Protégez vos Biens et sécurisez votre Famille

01 600 00 00

REMERCIEMENTS



Le Professeur Joseph VOUIDIBIO, de l'Université Marien Nguouabi, ses enfants et petit-fils, ses parents, ses beaux-parents, l'ensemble de la famille,

remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances du soutien multiforme apporté lors de la disparition tragique de son épouse et mère décédée le samedi 22 Août 2015, au Chu de Brazzaville. Son inhumation a eu lieu le mercredi 2 septembre 2015. Que tous trouvent ici, l'expression renouvelée de notre sincère gratitude. Maman Julienne, repose en paix auprès du Père, le Dieu de Miséricorde.

Abus de langage dans le discours politique congolais et nécessité de la «révolution» institutionnelle

(Suite du numéro précédent)

Après le «coup d'Etat», le deuxième abus de langage, qui transparait dans le discours politique congolais et qui attire mon attention aujourd'hui, est de considérer la «réforme institutionnelle» comme la solution aux problèmes (non identifiés) de la gouvernance du Congo. La nature des problèmes et blocages institutionnels que l'on peut observer au Congo m'amène à penser qu'une onde de choc politico-administrative est indispensable, pour faire bouger les choses, que le pays soit géré par le président en fonction ou par un tout autre. Et, dans ma pensée, cette onde de choc, c'est la «révolution», comme condition d'un changement politique développant, au regard de l'histoire de la gouvernance du Congo, depuis son «indépendance», qui présente des périodes de réformisme et de révolution, dont l'immobilisme complet dans lequel la gouvernance du pays se retrouve est l'héritage, ce qui me pousse à suggérer, une démarche «révolutionnaire». Le concept de «révolution», que j'ai suggéré depuis l'ouvrage «Idées directrices pour une autre politique en Afrique» (Brazzaville, Imprimerie Saint-Paul, 2006), est formé de la combinaison de la racine de réformisme d'avec la terminaison de révolution. En effet, il y a «révolution», lorsque les institutions d'un pays donné fonctionnent contre l'intérêt du plus grand nombre, mais au profit de la minorité au pouvoir d'Etat, et qu'un illuminé prétendant détenir le «sens de l'Histoire» (la solution aux problèmes du moment), théorise et organise autour de ses idées, un groupe de cadres convaincus et acquis à sa cause, constituant ainsi une idéologie devant servir d'instrument de renversement du pouvoir en place, dont il réussit à s'emparer, en promettant lui substituer un ordre plus juste et apte à défendre/promouvoir l'intérêt général, jusqu'à ce que l'expérience de la complexité de la gestion des affaires publiques l'en déchantent. Le radicalisme et l'intolérance sont les principales caractéristiques de la révolution. Par contre, il y a «réformisme», lorsque les acteurs du système en place, à défaut de trouver des solutions radicales aux problèmes des populations, s'engagent dans un processus consistant à identifier les faiblesses de leur dispositif et à les corriger progressivement par une série de mesures (lois, règlements,...), mais vouées à l'échec, du fait qu'en elles, le sujet et l'objet se confondent: l'homme du pouvoir. Dieu seul sait que nul homme au monde n'accepte de se faire violence! La tolérance, la progressivité et la complaisance sont les caractéristiques du réformisme. Ce double échec de la révolution et du réformisme m'a conduit à créer le concept de révolution, comme horizon prospectif du sens historique, dont les valeurs sont: la tolérance, la rigueur, la responsabilité et l'obligation de résultats. J'en tire la conviction épistémologique que, si l'on

est dans un pays où la situation est complètement bloquée, pour la débloquer et accélérer le changement développant des mentalités, il conviendrait, d'abord, de changer les hommes, en choisissant bien ceux dont on est sûr qu'ils ont la capacité nécessaire de créer un nouvel état d'esprit et de choses pouvant infléchir et booster la gouvernance générale du pays. Cette accélération du changement passe par la mise en œuvre de la théorie des quotas démographiques, dont l'objectif est l'assurance de l'équité socioprofessionnelle qui repose sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (R.g.p.h), en tant qu'il dégage les données nécessaires à l'élaboration des politiques publiques pertinentes. Cette théorie repose sur le principe que l'équilibre et l'équité, dans un pays, nécessitent la mise à contribution des différentes couches sociales dans la gouvernance générale, proportionnellement à leur poids démographique réel, afin que, tout le monde se sentant impliqué et reconnu à sa juste valeur, il n'y ait pas de contestation majeure de l'ordre établi. Alors, le pays pourrait vivre dans une modernité permanente, caractérisée par l'articulation de l'état des mentalités populaires avec le poids démographique des différentes couches sociales, que le R.g.p.h révélera tous les dix ans, au rythme des générations citoyennes. Par exemple, concernant les épineux problèmes du premier emploi et de la promotion politico-administrative des cadres, des quotas proportionnels devraient être établis dans une loi, en fonction du poids démographique de chaque couche sociale: les personnes de moins de 46 ans et celles de plus de 45 ans. Si l'on appliquait cette loi en matière de recrutement, de promotion professionnelle, d'élection (...), je parie ma tête que le pays s'apaiserait, du fait que, c'est réellement l'injustice et l'iniquité sans recours qui frustrent, révoltent les citoyens et les pousse à l'adoption des positions politiques radicales. Les derniers recensements au Congo, comme ailleurs, montrant que les jeunes représentent 70% de la population, tandis que les vieux en représentent 30%. Pour mettre en œuvre cette politique de gestion équitable des couches sociales, la Constitution du 20 janvier 2002 est le plus grand obstacle présent. C'est pour cette autre raison pratique qu'il conviendrait de la changer, afin de permettre aux jeunes cadres de se présenter et gagner les différentes élections, même sans argent, et de remplacer le système actuel où la minorité sénile (30% de la population active et électorale) gouverne la majorité juvénile (70%). Fondamentalement, l'instabilité politique vient de ce déséquilibre démographique, à cause duquel le pays rate son alternance démographique et non pas d'autres choses, simplement superficielles. Alors, la gouvernance publique retrouverait l'équité démocratique sur fond démographique. Le système antidémocratique en cours date



Par Dr Didier Ngalebaye.

de plusieurs décennies. Ses acteurs et fortificateurs se recrutent aussi bien parmi les cadres au Pouvoir (qui ont réussi à faire l'unanimité contre eux) que parmi ceux de l'Opposition (dont le peuple se souvient toujours et encore du mal qu'ils ont fait au pays du temps où ils étaient aux affaires, et Dieu seul sait qu'ils ne sont pas prêts à s'amender). Cette démonstration permettrait de penser que le système décrit ne changerait pas, même si le prochain Président de la République sortait de l'Opposition actuelle. Pour accélérer la venue d'un contexte favorable à

l'application de la théorie des proportions démographiques, les jeunes congolais devraient démissionner de tous les partis politiques où ils se sont inscrits par faiblesse d'esprit, pour s'organiser entre eux, gagner toutes élections et gouverner le pays, quand l'actuel Constitution sera changée. Si ce n'est pas fait comme cela, nous pouvons prendre rendez-vous : le prochain Président sera contesté aussitôt après la période de grâce de 90 jours ! La jeunesse, couche la plus redoutable dans tous les pays ayant pour principaux problèmes les conditions d'études, l'emploi, la promotion professionnelle et l'accès aux services sociaux de base, l'idéologie qui convient pour la contenir en tout temps, ne me semble être ni la révolution, ni le réformisme, mais bien la révolution, en ce qu'elle assure l'adéquation entre les aspirations réelles des populations, la modernité des institutions et celle des mentalités des acteurs chargés de les animer. Si on laisse les jeunes majoritaires se gouverner eux-mêmes, le pays sera stable et en paix. Grâce à cette paix, les vieux pourront attendre tranquillement leur rendez-vous avec l'Inconnu, en jouissant

de l'argent que la République inéquitable leur a donné. Voici une série de bonnes raisons pour changer l'actuelle Constitution, autres que le simple souci du maintien du président Denis Sassou-Nguesso au pouvoir au-delà de 2016 (pour la Majorité), et celui de se débarrasser de lui à tout prix, et sur fond ethnocentriste, tout en étant conscient du caractère anti-démocratique de la Constitution actuelle (pour l'Opposition). Les discours politiques du pouvoir et de l'opposition ont en partage le vice de l'hypocrisie. Mais, comme la mise en œuvre «révolutionnaire» de cette théorie des quotas démographiques exige douze à trente-six mois, au sortir des dialogues de Sibiti et Brazzaville, et du vote de la nouvelle Constitution, je pense qu'une transition légère s'imposera au-delà du 12 juillet 2016, sous la responsabilité du président en fonction, qui devrait inversement s'engager solennellement à ne pas faire acte de candidature aux prochaines élections, se contentant d'installer les nouvelles autorités élues et prendre sa retraite, jusqu'à ce que, éventuellement, si le nouveau président échouait, le peuple le réclame à nouveau, comme c'est déjà

arrivé en 1996. Ainsi, la démocratie congolaise aurait gagné en ancrage populaire et en respect des principes d'alternance démocratique et de continuité de l'action publique. Pour ne pas conclure, l'abus de langage, repérable dans le discours politique congolais sur bien des questions, particulièrement sur la notion de «coup d'Etat» et sur le rapport supposé de double implication entre la «réforme institutionnelle» et sa capacité à engendrer le changement développant du Congo, est le résultat, d'une part, de la prétention des politiciens à se convertir aussi en penseurs, et d'autre part, de la démission éthique de l'élite intellectuelle/universitaire de sa «fonction critique» visant la production des pensées, sciences et techniques nécessaires au développement de l'Humanité. Mon appel serait que la République fasse respecter le principe de la division du travail, sur lequel l'élite devrait veiller, à condition qu'elle-même ne soit pas embarquée dans les ethno-partis intégristes, dont les programmes de gouvernement reviennent à la division du pays en Nord-Sud et l'accélération de l'enrichissement individuel.

Dr Didier NGALEBAYE
Maitre-assistant CAMES
Essayiste et enseignant-chercheur de philosophie à l'Université Marien Nguabi (otwera_ossah@yahoo.fr).

Ce qu'il faut faire pour séduire le peuple

Je ne verse pas dans la provocation, loin s'en faut. Dans mes réflexions, je n'aborde pas des sujets qui fâchent, mais qui sont capables d'interpeller tout citoyen sensé. Il n'y a ni diatribes, encore moins d'invectives. Je dénonce des faits de société devenus de plus en plus néfastes. Je voudrais, simplement, par-là, attirer l'attention des hautes instances de notre pays sur la réalité de notre société, aujourd'hui. Certes, je critique, mais seulement, en même temps je contribue à la réhabilitation des valeurs qui faisaient la fierté de notre société. J'étais encore mineur, quand je lisais, d'ailleurs avec plaisir, les ouvrages de droit. Partant, j'avais appris à respecter les institutions établies et les responsables d'un pays. Aujourd'hui, de l'avis des observateurs étrangers, le Congolais passe pour cet homme qui dort sur un matelas d'or, mais qui crève de faim, le lendemain. Bravo et merci à nos autorités, pour les travaux d'infrastructures qui désenclavaient le pays. Il est en même temps souhaitable que des unités de production voient le jour dans notre pays, avec l'industrialisation tant promise, pour éradiquer le taux de chômage qui varie du simple au composé. Même si «comparaison n'est pas raison», le Congo et le Gabon avaient connu le boom pétrolier, durant la même période. Le président gabonais, Omar Bongo, paix à son âme, avait eu la générosité de revoir à la hausse la grille salariale des fonctionnaires de son pays,



Par François Salomon De Kodja.

afin d'assurer une répartition équitable de la rente nationale qu'est le pétrole. Ces opérations s'étaient tellement bien déroulées que jusqu'à ce jour, les résultats subsistent. Ainsi, le pouvoir d'achat du travailleur gabonais est trois fois supérieur à celui de son homologue congolais. Je m'étais rendu au Gabon, dans les années 80 et ce fait est ostensible. Le peuple gabonais est resté reconnaissant envers son président. C'est pourquoi, au Congo, nous exhortons le président de la République à juguler les deux fléaux que sont les inégalités sociales et la corruption. Nous constatons que plusieurs arrivistes sont devenus très dérangeants, par une arrogance immodérée. N'oublions pas qu'en Afrique, tous les maux sont mis sur le compte du président de la République, alors que parfois, ce sont ses délégués qui n'en font

qu'à leur tête, en étant plus royalistes que le roi. Je répète que mon leitmotiv tient lieu de sonnette d'alarme. J'écris en toute objectivité. Je ne suis pas instrumentalisé par quelqu'un. D'ailleurs, je suis trop autonome pour jouer les seconds rôles. Ce sont ces indicateurs et «fichistes» sans formation qui me calomnient. Ceux qui me lisent, souvent, se souviendront de la remarque, je voulais dire de la citation du président Jacques Opangault qui, dans l'hémicycle, s'adressait au président Youlou, en ces termes: «Mon frère Fulbert, la politique est comme une girouette». Ce leader n'était pas sectaire, il voulait un soutien indéfectible à son chef hiérarchique, jusqu'au moment du déclin de son pouvoir. Pourtant, il n'était pas sudiste. Un autre fait d'actualité est cette pagaille entretenue par les boulangers qui seraient majoritairement des Mauritaniens et qui fabriquent du pain sans mie. Ainsi, cette denrée manque de saveur. Que les immigrés d'Afrique de l'Ouest, dans notre pays, sachent qu'il y a un droit qu'un étranger ne doit pas usurper, parce qu'il est réservé aux nationaux. Ces immigrés se croient tout permis au Congo, alors que chez eux, les étrangers n'ont pas le droit d'exercer le petit commerce, sauf à se lancer dans l'industrie. C'est du protectionnisme et c'est mondialement connu. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont la manie de thésauriser l'argent, pour le transférer dans des malles qui passent par notre aéroport international, sous le regard complice de nos hommes de la loi. La corruption, a-t-elle atteint son paroxysme ici? En ce qui concerne le journaliste français François Soudan, que je respecte beaucoup, je crains qu'il ne survole l'histoire et l'anthropologie de notre pays, lorsqu'il déclare que la plupart des opposants congolais sont originaires du Sud. Les Congolais sont les mêmes, il n'y a pas à les diviser. Ils constituent un groupe composite. Autant que je m'en souviens, lors de l'insurrection de 1963, les sudistes étaient plus nombreux à investir le palais du plateau pour déposer Monsieur l'abbé président Fulbert Youlou. Un journaliste doté d'une telle expérience comme François Soudan devrait être impartial. Je ne lui apprends rien, je ne suis pas journaliste de métier, je suis un commercial de formation, mais je mets en exergue ma force rédactionnelle et la dynamique de la communication, grâce au marketing, pour exprimer mes idées. Au sujet de nos économies, en général, l'avantage de nos amis occidentaux réside dans leur force ou leur génie créateur. Chez eux, il s'agit de l'économie productive qui dépend du rendement et de la performance, tandis que la nôtre est réputée être une économie rentière et donc providentielle. Quant à nos frères du Maghreb, ils emboîtent le pas à leurs voisins méditerranéens. Grâce à leurs manufactures, ils importent de moins en moins mes produits dont ils ont besoin. Les Occidentaux maîtrisent les secteurs primaire et secondaire. Nous piétons encore et restons dans le tertiaire.

Votre Serviteur
Francos UOMO



BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS
APC
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



RICOH

N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

+ à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

**les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56